



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE-AQUITAINE
RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITES
2022

RAPPORT MORAL

POUR UNE DEMOCRATIE ENVIRONNEMENTALE VIVANTE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Avec son livre « dans le sillage des corbeaux », Thom Van Dooren, spécialiste des relations que les humains tissent avec les animaux, nous rappelle que la diplomatie est l'art subtil qui consiste à travailler avec et contre l'autre pour produire des mondes mutuellement vivables.

Nous avons fait le choix, dans le réseau FNE et à FNE Nouvelle-Aquitaine, d'agir sur tous les plans pour lutter contre les causes de l'écroulement de la biodiversité, du dérèglement climatique et de toutes les pollutions : à la fois par des actions de connaissance, de protection, d'éducation et de sensibilisation, et par des plaidoyers, des participations à des commissions, des avis publics et des actions juridiques, en portant nos idées et en écoutant celles des autres, ouverts aux changements que les échanges peuvent produire en nous, et attachés à nos valeurs d'éthique, de transparence, de non-violence et de démocratie.

Nous avons développé en 2022 des programmes de biodiversité, riches en interactions associatives et en actions de protection, avec les chiroptères, les mulettes, les micromammifères. Au FIFO 2022, une belle journée de présentation de nombreux projets de biodiversité des associations a été brillamment orchestrée par notre coordinatrice, Moea Lartigau, qui soutient avec expertise et conviction tous nos dossiers !

Première expression de la demande de longue date de plusieurs directeurs du réseau, un livret des actions biodiversité des associations vous est présenté ce jour. Pour une reconnaissance et une meilleure visibilité des actions de connaissance, de protection, d'information, ce livret a été porté par notre référent biodiversité Jean-Michel Passerault et notre secrétaire Serge Urbano : merci à tous les deux pour leur grande implication et leur persévérance dans cette enquête, et merci à toutes les associations qui y ont collaboré !

Nous avons travaillé pour la démocratie environnementale avec l'extension du réseau Sentinelles de la nature, activement et efficacement développé par notre juriste, Jules Boisseau, en collaboration avec Ludovic Jomier et sous la responsabilité déterminée de la vice-présidente Cathy Mazerm. Leurs actions permettent une montée en compétences des citoyennes et citoyens, ainsi que de notre réseau, afin de préserver notre environnement. Merci à tous les trois et à toutes les référentes et référents dans les associations, qui animent ensemble avec compétence et énergie les opérations dans les départements !

La stratégie contentieuse de notre confédération régionale a été définie et votée en conseil d'administration en juin 2022. Merci à Antoine Gatet, notre référent juridique, de son attention exigeante et son engagement à nos côtés ! Pour FNE Nouvelle-Aquitaine, la pratique contentieuse est un des moyens de mise en œuvre de la démocratie environnementale : l'accès à la justice, tout comme l'information et la participation à la décision publique.

Démocratie environnementale que FNE Nouvelle-Aquitaine a appliqué au travers du projet éolien en mer au large d'Oléron : nous avons remis en février 2022 un cahier d'acteur, riche de propositions, réaffirmant

notre défense de la protection de la biodiversité remarquable et ordinaire, notre soutien aux actions engagées dans les espaces protégés et la nécessité de leur renforcement pour le bon état écologique du milieu marin et littoral. Ce projet illustre la façon dont FNE Nouvelle-Aquitaine souhaite agir : en liaison avec FNE et en collaboration avec les fédérations et les associations locales, ce cahier d'acteur a été travaillé avec les trois fédérations et Nature Environnement 17, Ré Nature Environnement, NatVert. Merci à la référente, Marie-Dominique Monbrun, au groupe mer-littoral et notamment à Pierrick Marion, membre actif du groupe !

Tout ce que FNE Nouvelle-Aquitaine a mené en 2022 l'a été grâce à l'engagement de bénévoles, avec les salariés, qui transforment au quotidien notre volonté d'agir au service de la biodiversité, du climat, d'un monde vivable, en actions concrètes, en interventions publiques, en avis, en suivis de dossiers. Le niveau régional est complexe mais offre une vision élargie des sujets que nous traitons au niveau local dans nos associations et est riche en échanges, avec les autres associations et avec nos partenaires, l'Etat, la Région, l'Office Français de la Biodiversité, les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, l'ADEME, que nous remercions pour leur concours à nos projets, au service d'objectifs communs d'intérêt général.

Merci à celles et ceux qui sont impliqués à l'échelon régional, nouveaux comme plus anciens, pour leur prise en charge d'une thématique, d'un dossier, d'une représentation, avec un salut particulier à notre trésorier, Michel Galliot, qui travaille avec les salariés sur une clé de notre pérennité, et assure la régularité et la transparence de nos financements.

Nous portons ensemble la défense de l'intérêt général face aux groupes de pression d'intérêts particuliers. Au-delà des rapports de force, il y a eu des violences inacceptables. Des bénévoles ont été attaqués, chez eux, au sortir des tribunaux, des salariés sont menacés sur le terrain. Le contrat d'engagement républicain est utilisé à l'encontre de certaines de nos associations de façon arbitraire.

Je rends hommage ici au vice-président de Nature Environnement 17, Patrick Picaud, pionnier de la lutte pour la justice environnementale, notamment dans le domaine de l'eau, victime d'une nouvelle attaque inqualifiable à son domicile, en mars 2023, et nous lui réitérons tout notre soutien.

Nous attendons de l'Etat une réaction ferme contre ces violences, une protection, et une condamnation par la justice de toutes les exactions qui affectent nos membres.

Nos actions sont légales et légitimes, notre liberté d'expression est constitutive de notre mouvement. Le réseau FNE porte ces sujets au niveau national et nous soutient.

La défense de la démocratie environnementale est donc un enjeu majeur que nous portons au niveau régional. Je vous remercie, chacune et chacun, d'y prendre part. Ce combat est vital.

Merci à toutes et tous, dans la poursuite de notre objectif pour la protection du vivant, en Nouvelle-Aquitaine et au-delà !

Isabelle Loulmet

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2022

SOMMAIRE

1. NOTRE CONFEDERATION	6
ORGANISATION & FONCTIONNEMENT	7
EQUIPE	7
2. SENSIBILISER ET INFORMER	8
LA LETTRE D'INFORMATION DE FNE NA	8
LE SITE INTERNET DE FNE NA	8
COMMUNIQUEES DE PRESSE	9
SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE	9
TENUE DE STAND	12
3. FEDERALISME	14
CONFERENCE DES PRESIDENTS FNE	14
SEMINAIRE DES DIRECTEURS DE FNE	14
LA PARTICIPATION FEDERALE DE FNE NA AU PROGRAMME NATIONAL SENTINELLES DE LA NATURE	15
LE RESEAU DES DIRECTEURS ET COORDINATEURS DES ASSOCIATIONS ADHERENTES ET AFFILIEES DE FNE NA	15
ACCOMPAGNEMENT DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS AFFILIEES A FNE NA DANS LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES ET TERRITORIALES	15
REUNION REGIONALE COMMUNICATION	16

ENQUETE AUPRES DES ASSOCIATIONS DU RESEAU	16
ANNUAIRE ET CARTOGRAPHIE DES ASSOCIATIONS DU RESEAU	17
4. CONVAINCRE ET DEFENDRE	18
BIODIVERSITE	18
AGRICULTURE	27
FORET	30
EAU	31
LITTORAL ET DOMAINE MARITIME	36
CLIMAT / AIR / ENERGIE	38
TRANSPORTS – MOBILITES	40
JURIDIQUE	41
SANTE – ENVIRONNEMENT	41
CESER NOUVELLE-AQUITAINE	43
5. RELATIONS EXTERIEURES	44
RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS	44
NOTRE REPRESENTATION DANS DES ASSOCIATIONS	45
NOS PARTENAIRES	48
6. ANNEXES	52
ANNEXE 1 – 2022 : LISTE DES REUNIONS AUXQUELLES A PARTICIPE OU ORGANISE FNE NOUVELLE-AQUITAINE	52



1. NOTRE CONFEDERATION

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, c'est...

- Une confédération créée en 2016 des associations de protection de la nature et de l'environnement (APNE)
- Une association reconnue d'intérêt général, agréée pour la protection de la nature au niveau régional depuis 2019 et habilitée depuis 2020 à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives



FNE Nouvelle-Aquitaine siège dans 20 commissions et comités régionaux.

FNE Nouvelle-Aquitaine intervient dans le débat public.

FNE Nouvelle-Aquitaine travaille en réseaux, animés par des référents et référentes thématiques bénévoles, en lien avec les réseaux de France Nature Environnement et les équipes salariales de son réseau associatif.

FNE Nouvelle-Aquitaine porte des programmes de biodiversité et d'implication citoyenne.

FNE Nouvelle-Aquitaine est membre :

- De l'Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine
- Du Mouvement Associatif de Nouvelle-Aquitaine
- Du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine
- Du GRAINE Nouvelle-Aquitaine
- D'ATMO

ORGANISATION & FONCTIONNEMENT

Le conseil d'administration a connu un changement en 2022, avec le départ de Yanik Maufras, remplacé par Pierrick Marion. Il se compose toujours de douze personnes, trois femmes et neuf hommes.

Nom	Fonction	Ville	Association	Situation
Mme Isabelle LOULMET	Présidente	16000 ANGOULEME	Poitou-Charentes Nature	Retraîtée
M. Michel GALLIOT	Trésorier	87100 LIMOGES	Limousin Nature Environnement	Retraité
Mme Cathy MAZERM	Vice-présidente	19190 AUBAZINES	Limousin Nature Environnement	Permanente associative
M.Daniel DELESTRE	Vice-président	33000 BORDEAUX	SEPANSO Aquitaine	Retraité
M. Serge URBANO	Secrétaire	33480 AVENSAN	SEPANSO Aquitaine	Retraité
M.Alain PERSUY	Secrétaire adjoint	86370 MARCAY	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Michel TEISSIER	Administrateur	87270 COUZEIX	Limousin Nature Environnement	Retraité
M.Pierrick MARION	Administrateur	86280 SAINTBENOIT	Poitou-Charentes Nature	Retraité
M. Laurent SOULIER	Administrateur	64990 LAHONCE	Cistude Nature	Salarié
Mme Michèle BETIN	Administratrice	86480 ROUILLE	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Retraîtée
M.Maxime BLANCHET	Administrateur	16170 ROUILLAC	Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine	Retraité
M.Philippe BARBEDIENNE	Administrateur	33400 TALENCE	SEPANSO Aquitaine	Retraité

Liste des 12 administrateurs et administratrices en fonction au 31 décembre 2022

Six conseils d'administration ont été organisés en 2022 (21/01, 4/03, 2/05, 17/06, 17/10, 13/12), dont un seul en présence physique des membres, le 17 octobre à Fontaine le Comte, à côté de Poitiers. Les autres se sont déroulés par visioconférence.

Le Bureau s'est réuni à 13 reprises, toujours en visioconférence.

Les bénévoles, membres du conseil d'administration, référentes et référents, de FNE Nouvelle-Aquitaine ont poursuivi leur investissement dans les réunions internes, les commissions et comités institutionnels, et les réunions avec des partenaires externes, ainsi que leur travail préparatoire. Une grande majorité de ces réunions se sont déroulées en visioconférence.

Isabelle Loulmet - Moea Lartigau

EQUIPE

En 2022, un deuxième salarié est venu compléter l'équipe, aux côtés de Moea Lartigau, coordinatrice. Jules Boisseau, juriste, a été embauché pour un CDD de 13 mois à compter du 7 février 2022. Il est chargé de Sentinelles de la nature et du juridique. L'équipe salariée, sous l'égide de Moea Lartigau, s'est rapidement organisée de façon efficace et a absorbé une importante charge de travail tout au long de l'année.

Ana Fantin a été chargée de mission dans le cadre d'une alternance en master « Gouvernance de la transition écologique » à Sciences Po Bordeaux de septembre 2021 à août 2022. Elle a contribué à de nombreuses missions en parfaite synergie avec Moea Lartigau et Jules Boisseau.

Isabelle Loulmet - Moea Lartigau

2. SENSIBILISER ET INFORMER

LA LETTRE D'INFORMATION DE FNE NA

Les 10 Lettres d'information de 2022 ont présenté 8 portraits avec une parité parfaite : 4 femmes et 4 hommes, dont 4 sont des bénévoles et 4 des salariés, actifs et engagés au sein du réseau des associations de FNE NA. Outre la première Lettre de l'année consacrée aux vœux de la présidente, celle d'octobre a mis en avant les Rencontres naturalistes régionales qui se sont tenues pendant le FIFO, le festival international du film ornithologique, à Ménigoute.

Le comité de rédaction est constitué de Moea Lartigau, Cathy Mazerm, Michel Galliot, Jules Boisseau et Isabelle Loulmet, et accueille chaque mois celles et ceux qui contribuent sur un sujet particulier.

Diffusée en interne, cette Lettre d'information est aussi envoyée à des partenaires institutionnels et associatifs. Elle est accessible sur le site internet de FNE NA.

fne-nouvelleaquitaine.fr

Isabelle Loulmet - Moea Lartigau

LE SITE INTERNET DE FNE NA

Le site internet est un moyen de communication et une vitrine importante pour FNE NA. Après une gestion par des bénévoles, il a été décidé de rejoindre la plateforme développée par FNE. La présentation est donc unifiée pour toutes les fédérations membres de cette plateforme et le niveau national. Le site est ainsi fiabilisé et sécurisé. Ce changement a été opéré en fin d'année et le contenu a été migré progressivement. FNE NA dispose là d'un outil de niveau professionnel.

Michel Galliot



JE M'INFORME



ACTUALITÉ

BIODIVERSITÉ

Etude de la dynamique de population du Sonneur à ventre jaune sur les sites Natura 2000 de la Nouvelle-Aquitaine



ACTUALITÉ

TRANSPORT

Contribution du CESER NA sur le grand projet ferroviaire du sud-ouest (GPSO)



ACTUALITÉ

ÉNERGIE

La Sobriété

Tweets de @FNEasso

France Nature... @FNE... · 18 min

Soutien à @greenpeacefr qui lutte comme @FNEasso pour la transparence et l'accès aux informations sur les impacts environnementaux des entreprises ! #OnNeSeTairaPas

Green... @gre... · 7h

@TotalEnergies nous attaque en justice pour diffusion d'informations fausses et trompeuses sur

COMMUNIQUES DE PRESSE



En mars, FNE NA s'est jointe à plusieurs associations, emmenées par FNE Midi-Pyrénées pour une interpellation de la ministre de la transition écologique en défense du grand tétras. Ce combat, mené de longue date, a abouti puisque la chasse en a été suspendue pour une durée de 5 ans.

Isabelle Loulmet

SENTINELLES DE LA NATURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Le programme « Sentinelles de la nature » est né en 2015 et se développe depuis 2017 sur toute la France. Sentinelles de la Nature est un observatoire citoyen de l'environnement. A l'aide d'une interface cartographique participative, toute personne peut réaliser un signalement depuis le site internet [Sentinelle de la nature](#) ou l'application mobile.

En région Nouvelle-Aquitaine, le programme est animé par FNE **Nouvelle-Aquitaine** avec le soutien de Limousin Nature Environnement, première fédération régionale à avoir rejoint le programme, de Source et Rivière du Limousin, et de FNE Midi-Pyrénées. Le bilan détaillé du programme Sentinelles 2022 est consultable sur le [site internet de FNE NA](#).

Ce programme est mené en étroite collaboration avec les associations départementales volontaires du réseau de FNE Nouvelle-Aquitaine qui traitent les signalements et font connaître le programme sur leur territoire : Charente Nature, Nature Environnement 17, Corrèze Environnement, FNE Creuse, SEPANSO Gironde, Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature, Limousin Nature Environnement et Sources et Rivières du Limousin.

Chacune de ces associations désigne des bénévoles référents pour leur département. Les référents bénévoles traitent les signalements de leur ressort, au nom de leur association respective.

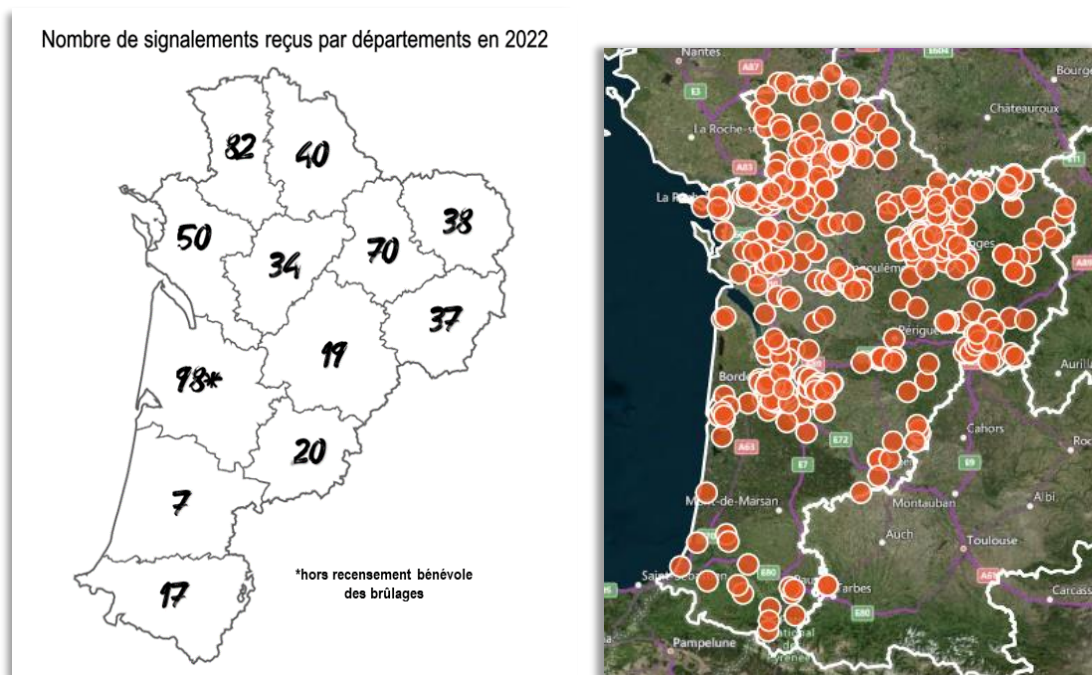
Le programme s'est étoffé en 2022 avec l'arrivée d'un salarié dédié à son animation. En 2022, FNE NA a eu à cœur de continuer à renforcer son réseau de référents départementaux, à en assurer la montée en compétence, à innover dans la manipulation des outils de communication et à être pionnier dans la mise en valeur des initiatives favorables à l'environnement.

Le programme comporte 4 volets principaux :

Le traitement des signalements de dégradation.

Sur l'année 2021, nous avons reçu 153 signalements de dégradations. Ce nombre a beaucoup augmenté en 2022 pour atteindre un total de 530 en 2022 (446 en excluant le recensement des brûlages en Gironde). Parmi ces signalements, 84 d'entre eux, soit 16%, ont fait l'objet d'une publication.

En 2022 les signalements de dégradations concernent principalement les atteintes aux haies, les dépôts de déchets, le reste se répartit entre plusieurs catégories : pollution de cours d'eau, atteinte aux espèces protégées ou encore brûlages illégaux. Ces signalements se répartissent de la manière suivante sur le territoire :



La valorisation des initiatives favorables à l'environnement

La publication d'initiatives favorables contribue à faire connaître aux citoyens et citoyennes les possibilités d'actions qui s'offrent à elles. Parmi les 66 signalements d'initiatives favorables reçus en 2022, 44 ont été publiés, soit 67%.

Le site internet [Balade Virtuelle](https://www.baladevirtuelle.fr) a également été mis en place afin de présenter les initiatives les plus remarquables.

L'organisation de campagnes thématiques

En 2022, la Nouvelle-Aquitaine a testé la nouvelle fonctionnalité « Campagne » du site internet Sentinelles de la Nature en organisant trois campagnes thématiques respectivement sur la protection des haies, sur le suivi des cours d'eau à sec, sur la pollution lumineuse et sur la pollution lumineuse qui affecte les cours d'eau. Il était demandé aux participants d'envoyer des signalements en lien avec ces thématiques.

4 – Faire monter en compétence les citoyennes et les citoyens avec les Ateliers Sentinelles

Les ateliers Sentinelles ont pour but de structurer le réseau associatif en faisant monter en compétences les bénévoles sur leur capacité à utiliser le site internet Sentinelles de la Nature et à appréhender les aspects techniques et juridiques des sujets environnementaux.

En 2022, ce sont près de 350 personnes qui ont pu assister à un des 13 ateliers organisés par FNE Nouvelle-Aquitaine et Limousin Nature Environnement. Ces ateliers gratuits sont ouverts à toutes et tous, bénévole associatif ou non. Ils sont également accessibles en visioconférence.

Date	Titre
07/04/2022	Atelier Sentinelles de la nature - Devenir sentinelle
05/05/2022	Atelier protection de la haie
10/06/2022	Atelier "Ouvrons l'œil pour mieux connaître et protéger nos rivières"
04/07/2022	Lancement de la campagne « A SEC ! »
07/07/2022	Atelier Sentinelles : Accéder à l'information environnementale - théorique
19/7/2022	Atelier Sentinelles : Accéder à l'information environnementale - mise en pratique
28/7/2022	Webinaire flash « A SEC ! »
30/8/2022	Atelier Sentinelles : Campagne Sentinelles de la nuit
8/10/2022	Atelier Sentinelles : Défendre les chemins ruraux
11/10/2022	Atelier Sentinelles : Pesticides en milieux aquatiques
1/11/2022	Conférences nature et tables rondes - Mais où sont passées les pies-grièches à tête rousse ?
18/11/2022	Atelier Sentinelles : Outils de la protection du climat
8/12/2022	Atelier Sentinelles : Agir pour la protection du ciel nocturne

Nous remercions toutes les associations ainsi que toutes et tous les bénévoles qui se sont investis pour faire vivre le programme Sentinelles.

Jules Boisseau et Cathy Mazerm

TENUE DE STAND

Participation au festival Energies et Océans

Isabelle Loulmet, Marie-Dominique Monbrun, Cathy Mazerm et les 2 salariés de FNE Nouvelle-Aquitaine, Jules Boisseau et Moea Lartigau, ont tenu un stand samedi 19 février dans le cadre du festival Energies et Océans à la Rochelle, aux côtés des différentes parties prenantes dont plusieurs ONG environnementales. Il a été question de valoriser la biodiversité remarquable des pertuis charentais, dont la France métropolitaine a une responsabilité mondiale en ce qui concerne l'Esturgeon d'Europe et le Puffin des Baléares, tous deux en danger critique d'extinction. Cette zone constitue également une zone de reproduction, de repos, de nourrissage et de migration pour de nombreuses espèces menacées telles que le marsouin commun, le saumon atlantique, l'anguille d'Europe, la mouette mélanocéphale, la sterne pierregarin et bien d'autres encore.



Cathy Mazerm, Jules Boisseau, Isabelle Loulmet, Marie-Dominique Monbrun et Moea Lartigau

Participation au festival Climax

Depuis 2015, le festival Climax à Bordeaux aborde le réchauffement climatique et les moyens d'actions pour relever ce défi. Pour cette huitième édition le thème de l'eau était à l'honneur. Pour la première fois, FNE Nouvelle-Aquitaine était présente sur le village des activistes. Nous étions aux côtés de la SEPANSO Gironde, et avons accueilli Cistude Nature sur une journée.

Sur notre stand près de 200 personnes ont été sensibilisés à l'environnement et aux actions de FNE NA sur l'eau et les milieux aquatiques. Le programme Mulettes en Nouvelle-Aquitaine et la campagne « A sec » de Sentinelles de la nature et toutes nos actions de plaidoyer sur la qualité de l'eau ont été présentées au public au moyen de jeux éducatifs.



Moea Lartigau et Jules Boisseau

Participation au Festival International du Film Ornithologique



Le Festival International du Film Ornithologique a lieu chaque année sur la commune de Ménigoute dans les Deux-Sèvres (79). Le Festival international du film ornithologique de Ménigoute est l'un des événements mondiaux majeurs du cinéma animalier. Des milliers de personnes investissent les lieux afin de participer à des sorties natures, des ateliers, découvrir des films naturalistes du monde entier et discuter avec des acteurs impliqués dans la protection de la nature.

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine était présente sur le stand de Poitou-Charentes Nature le samedi 29 octobre. Sur notre stand près de 200 personnes ont été sensibilisées à l'environnement et aux actions de FNE NA sur de nombreuses thématiques telles que l'eau, la biodiversité, l'énergie, l'agriculture, les haies ou encore les milieux humides. Notre jeu éducatif « La roue à question » a beaucoup plu aux enfants et aux

adultes ! Nous avons eu l'occasion de discuter des nombreux programmes que porte FNE NA (Mulettes, chiroptères cavernicoles prioritaires etc.) et d'inciter les citoyens à valoriser des initiatives à l'environnement grâce aux programmes Sentinelles de la nature.

Moea Lartigau et Jules Boisseau

Autres événements

En 2023, 8 événements ont eu lieu. Afin d'animer ces stands, FNE Nouvelle-Aquitaine a créé un outil d'animation permettant d'aborder toutes les thématiques abordées dans le cadre de Sentinelles de la Nature. Il s'agit d'une roue à questions, réalisée par l'association Vélo cité 86.

Evènement	Date	Associations présentes	Nombre de personnes sensibilisées
Fête de l'arbre de Nieul-les-Saintes (17)		NE17 et FNE NA	60
Les printanières de Saint-Christophe (16)	22 mai	Saint-Junien Environnement et LNE	40
Les rencontres au champs – St Genest/Roselle (87)	10 juillet	LNE	60
Festival Au fil du son, Civray (86)	29-30 juillet	Vienne Nature et FNE NA	120
Forum des associations de St Junien (87)	2 septembre	Saint-Junien Environnement	100
Journée des associations, Saintes (17)		NE 17	120



Festival Au Fil du Son, Civray (86)



Fête de l'arbre, Nieul-lès-Saintes (17)

Jules Boisseau

3. FEDERALISME

CONFERENCE DES PRESIDENTS FNE

Deux conférences des présidents organisées par FNE ont eu lieu le 19 mars et le 28 octobre, en mixte (présentiel à Paris et visioconférence).

Animées par Arnaud Schwartz, président de FNE, ces réunions offrent un tour des actualités des régions. Le 19 mars a permis des échanges autour de la méthanisation et du positionnement de FNE, du plan stratégique 2030, de la mobilisation pour les élections présidentielles et législatives et du contrat d'engagement républicain. Le 28 octobre, FNE NA était représentée par sa vice-présidente, Cathy Mazerm. De nombreuses thématiques ont été débattues : l'opération France TV sur les forêts, la participation au Pacte du pouvoir de vivre, le Conseil national de la refondation, la transition écologique-énergie-climat.

L'assemblée générale s'est déroulée le 21 mai à Paris.

Antoine Gatet a fait un point sur la révision des textes statutaires de FNE – statuts, règlement intérieur, charte – en attente de la validation ministérielle.

Isabelle Loulmet

SEMINAIRE DES DIRECTEURS DE FNE

La coordinatrice Moea Lartigau a participé au séminaire des directeurs le 23 et 24 juin. Les thèmes abordés lors de ces réunions sont ensuite retranscrits dans le réseau associatif ou auprès des bénévoles. Un tour des actualités des fédérations est réalisé. Puis les thématiques suivantes sont abordées : les systèmes d'informations et site internet, Sorties Nature, les appels à dons, les ressources humaines, les financements etc...

Moea Lartigau

LA PARTICIPATION FEDERALE DE FNE NA AU PROGRAMME NATIONAL SENTINELLES DE LA NATURE

Dans la poursuite des actions menées en 2021, FNE Nouvelle-Aquitaine a continué de participer au comité de pilotage national du programme en portant ses deux voix lors des 5 comités de pilotage de 2022. FNE NA était également investi dans les deux COPIL dédiés aux évolutions techniques de la plateforme. Enfin, FNE NA a continué de participer aux Groupes de Travail dans lesquels nous étions engagés et en avons rejoint d'autres : GT documentation, GT RGPD (règlement général sur la protection des données), GT Campagnes, GT Pollution lumineuse, GT Communication et GT Technique qui vise à corriger les bugs et préparer les futures améliorations de la plateforme. FNE NA a également participé aux ateliers visant à développer la nouvelle version de l'application Sentinelles de la Nature.

Jules Boisseau et Cathy Mazerm

LE RESEAU DES DIRECTEURS ET COORDINATEURS DES ASSOCIATIONS ADHERENTES ET AFFILIEES DE FNE NA

Créé en 2018, le réseau des directeurs et directrices des associations adhérentes et affiliées de FNE NA s'est réuni deux fois en 2022, en présentiel et sur la journée entière, le 19 mai et le 6 décembre. Accueillant de nouveaux membres à la suite de changements au sein des associations, cette réunion a permis à quatorze directeurs et directrices de se rencontrer,

L'entretien de maîtrise professionnelle, les services civiques, le lien fédéral avec FNE, les RH, Sentinelles de la nature, les fonds FEDER, les nouveaux règlements d'intervention de la Région NA, le partenariat avec l'ARB NA ont occupé les échanges, après les actualités de chaque structure.

Isabelle Loulmet et Moea Lartigau

ACCOMPAGNEMENT DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS AFFILIEES A FNE NA DANS LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES ET TERRITORIALES

Les associations affiliées de FNE NA participent à de nombreuses commissions départementales. Un recensement de l'ensemble des bénévoles du réseau FNE NA a ainsi été mis en place. Des fiches thématiques de chaque commission ont été créées, expliquant le fonctionnement et l'organisation interne de chaque commission. Elles ont été diffusées dans la lettre d'information de FNE NA. Chaque mois, une commission a été mise en valeur et a fait l'objet d'un article.

Un questionnaire avait été envoyé en 2021 aux différents bénévoles afin de réaliser un état des lieux des pratiques de chaque commission, des partenaires présents, des difficultés rencontrées et des besoins.

Le 12 avril a eu lieu la réunion de restitution du bilan du questionnaire sur l'engagement bénévole dans les commissions départementales. L'objectif de cette réunion était de faire part aux bénévoles du réseau de FNE NA du travail réalisé par Ana Fantin sur les commissions départementales.

Cette réunion a été le lieu de riches échanges. Elle a également permis de lancer de premières actions, notamment une mise en réseau des bénévoles participant aux mêmes commissions. Une fois cette mise en réseau établie, un espace Drive a été créé afin de permettre à chaque bénévole d'échanger des ressources et de la documentation sur des thématiques traitées dans la commission. Cette réunion a permis d'enraciner ce travail de lien entre bénévoles et de structurer encore plus le réseau inter associatif de FNE NA.

Trois réunions ont eu lieu dans l'année 2022 pour 3 commissions : Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (23 avril), Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (1^{er} juillet) et Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaire et Technologique (4 octobre).

Les principaux sujets abordés ont été l'agrivoltaïsme, la sécheresse, les dérogations pour distribution d'eau potable avec dépassement seuil de pesticides pendant 3 ans, les élevages intensifs, les problèmes de changement de normes, les petits carnivores et les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Les besoins exprimés portaient sur l'amélioration des connaissances sur les sujets abordés et des accompagnement juridique pour mieux comprendre des arrêtés.

Moea Lartigau

REUNION REGIONALE COMMUNICATION

FNE NA a réuni 13 chargé.es de communication le 14 mars 2022 en présentiel et en visioconférence. Cette réunion avait pour but de présenter le rôle de FNE NA et ses différentes actions. Un diagnostic des différents outils de communication existants au sein de FNE NA a été réalisé. Chacun.e des chargé.e de communication de chaque association présente s'est exprimé sur ses moyens de communication. Enfin, des perspectives ont été émises, avec notamment, une réflexion à mener sur un plan de communication, mais également une demande de se réunir une à deux fois par an pour échanger les pratiques, faire des retours d'expériences et discuter d'une stratégie de communication à l'échelle Nouvelle-Aquitaine.

Moea Lartigau

ENQUETE AUPRES DES ASSOCIATIONS DU RESEAU

Une enquête a été créée afin de mieux connaître les associations affiliées à FNE NA. Des entretiens téléphoniques ont été réalisés. 15 associations ont accepté de participer à ce questionnaire. Ce travail fait suite à celui qui avait été mené en 2021. Pour rappel, 6 associations avaient été questionnées.

Les associations qui ont répondu, ainsi que la date de l'appel, sont récapitulées ci-dessous :

Association rencontrée	Date
Association météorologique de Limoges	7 mars
SLEM	10 mars
La voix de la route 704	11 mars

Association rencontrée	Date
SOS Rivières Environnement, Saint Junien Environnement, L'arbre et l'abeille	14 mars
L'APIEEE	16 mars
Campus à cultiver, ALDER	17 mars
APBG	18 mars
SILVA, ALESCO	21 mars
Brezentine	22 mars
Nos villages et nos chemins, zone à défendre la croisière	23 mars

A chaque appel, les missions de FNE NA sont présentées, il est demandé aux associations de mettre par écrit les points forts de FNE NA, les améliorations à apporter, les valeurs qu'ils souhaitent que FNE NA défendent et de décrire le monde idéal de demain.

La matière récoltée servira à réaliser un futur projet associatif de FNE NA.

Moea Lartigau

ANNUAIRE ET CARTOGRAPHIE DES ASSOCIATIONS DU RESEAU

Afin de valoriser le réseau associatif de FNE NA, qui est représenté par plus de 200 associations, un travail de mise à jour des données concernant les associations de FNE NA a été réalisé. Des descriptions ont été effectuées, avec notamment une présentation de l'association, les thématiques traitées, le site internet, facebook etc... Toutes ces données ont été intégrées sur le site Gogocarto, avec l'aide des informaticiens de FNE, puis la carte interactive a été insérée sur le site de FNE NA.

Nos associations membres et affiliées

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, c'est plus de 200 associations de protection de la nature et de l'environnement sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

[Je trouve mon association](#)



Moea Lartigau

4. CONVAINCRE ET DEFENDRE

BIODIVERSITE



Référent : Jean-Michel Passerault – Co-pilotes : Nicolas Cotrel et Gabriel Metegnier

Commission biodiversité

La commission biodiversité s'est réunie 3 fois en 2022.

En mars, ont été abordées les déclinaisons régionales des plans d'actions en faveur des odonates et des lépidoptères. Un point a été effectué sur les programmes biodiversité portés par FNE NA. Parmi les sujets « stratégiques » évoqués : la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB) et la Stratégie Nationale Aires Protégées (SNAP)

En avril, la commission s'est penchée sur l'évolution du contexte financier (Région et Etat) susceptible de remettre en cause les équilibres sur les projets portés par FNE-NA. Il a été proposé (1) de suivre de façon très attentive l'élaboration du règlement d'intervention de la région (2) de mieux valoriser le travail réalisé par le réseau sur la biodiversité.

En octobre, la commission a fait le point les programmes biodiversité et leurs financements, ainsi que sur les suites pour ces programmes en 2023. Des échanges ont également été proposés sur quatre dossiers stratégiques : la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB), la déclinaison en région de la Stratégie Nationale Aires Protégées (SNAP), l'évolution de l'ARB NA, et la mise en place d'une cartographie des zones propices à l'éolien terrestre.

Jean-Michel Passerault

Faune Nouvelle-Aquitaine

FNE NA participe au Comité de Pilotage Faune Nouvelle-Aquitaine (CoPil FauneNA). Celui-ci se réunit environ tous les deux mois. Il répond à deux objectifs :

- aborder les questions relatives au fonctionnement en région des sites du réseau Faune-France ;
- être un lieu d'échanges entre le réseau LPO et le réseau FNE sur la question des données naturalistes et leur valorisation.

En 2022, une part non négligeable des échanges a été consacrée à la transformation des sites actuels de Faune France (sites Biolovision, qui vont fermer en 2024) en sites miroirs (portails d'entrée « territorialisés » du site national Faune-France). Nous avons constaté en 2022 l'ouverture par Faune-France du site miroir Nouvelle-Aquitaine... Pour la suite, les différents sites actuels devront décider du périmètre de leur site miroir (départements, ex-régions, ou NA).

Plusieurs réunions ont permis d'aborder des programmes de valorisation (RANA par exemple) et particulièrement le projet HotSpots, conduit par la LPO et le CBNSA, à partir des données naturalistes de l'ensemble du réseau des APNE de Nouvelle-Aquitaine.

Enfin, le CoPil n'a pas manqué d'évoquer le nouveau schéma métier du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP).

Jean-Michel Passerault

Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)

La mise en place du schéma métier du système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP), en aout 2022, a fixé comme principe l'open data, prévoyant la diffusion des données publiques à la précision maximale disponible. Les seules restrictions à la diffusion concernent les données espèces dites « sensibles ».

FNE NA participe aux réunions d'équipe d'animation du SINP Nouvelle-Aquitaine.

Si FNE-NA approuve le principe de la diffusion des données, considérant que ces données sont utiles pour la conservation si elles sont diffusées et partagées, nous pensons important que :

- les associations soient reconnues comme les principaux contributeurs de données naturalistes, et dans leur engagement dans la diffusion et la valorisation ;
- la diffusion des données d'espèces sensibles soit très restreinte ;
- la protection des données « personnelles » soit assurée.

Jean-Michel Passerault

Comité Régional Biodiversité

La représentation du mouvement FNE dans ce comité, renouvelée en fin 2021, s'appuie sur 13 membres : un représentant de FNENA et 4 représentants pour chacune de nos fédérations PCN, LNE et SEPANSO. Le CRB NA s'est réuni deux fois en 2022.

Le CRB de 13 janvier 2022 était consacré à la présentation de plusieurs dossiers importants et aux perspectives 2022 pour le CRB : La Stratégie Régionale Biodiversité (diagnostic et étapes à venir) ; la déclinaison territoriale de la Stratégie nationale Aires Protégées ; l'évolution de l'ARB NA ; la démarche Territoires Engagés pour la Nature ; et le Système d'information de l'inventaire du patrimoine nature (SINP). Un comité technique de suivi de l'élaboration de la **Stratégie Régionale de la Biodiversité** (SRB), pilotée par la Région et l'Etat, dont la conduite de projet a été confiée à l'ARB NA, s'est réuni le 3 mai 2022.

Le CRB du 6 octobre 2022 a assisté à une présentation du transfert N2000 à la région, ainsi qu'à un point sur l'évolution de l'ARB NA. Mais cette séance était principalement consacrée au volet actions de la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB), pour lequel l'avis était requis. Le réseau FNE NA s'était mobilisé sur ce dossier et avait fait de nombreuses propositions d'évolution des fiches actions, avec notamment des amendements, dû à une absence de portage par le duo Etat/Région chacun dans leur registre des politiques publiques, un décalage temporel par rapport aux enjeux, un manque d'innovation en matière de conservation, une absence d'objectifs et un manque de visibilité sur les moyens, et un questionnement sur la place des APNE agréées. Considérant que les réponses apportées restaient insuffisantes ainsi, la communauté associative s'est abstenue sur le volet actions de la SRB.

Jean-Michel Passerault, Serge Urbano et Michel Galliot

Le retour de l'arbre hors forêt

Nous sommes familiarisés avec l'arbre urbain, souvent à vocation d'agrément ou avec l'arbre en forêt mais il existe aussi d'autres utilisations des arbres, en pleine campagne ou sur les franges urbaines. Malheureusement pendant des décennies celle-ci ont régressées sous l'effet de l'« industrialisation » et de la spécialisation de l'activité agricole. De quoi s'agit-il quand on parle de l'arbre hors forêt ? Principalement, il s'agit :

- Des haies bocagères, elles ont fortement souffert du remembrement des années 1950,1960
- Des alignements d'arbres au bord des routes, abattus sans remord au nom de la sécurité routière
- Des vergers
- Des arbres isolés qu'on découvre parfois au cœur d'un pâturage

Plus globalement on utilise le terme **d'agroforesterie** qui désigne une orientation visant à réintroduire l'arbre au cœur des pratiques agricoles, que ce soit à des fins productives (le cas d'un verger) ou pour les services écosystémiques traditionnels qu'il peut rendre et qu'on avait tendance oublier.

Depuis 1989, en Aquitaine, l'association Prom'haies a œuvré avec opiniâtreté et aujourd'hui sous son initiative les acteurs locaux de l'« arbre hors forêt » se sont concertés pour créer un outil de promotion et de développement d'agroforesterie : une AFAC (Association Française Arbres Champêtres et Agroforesteries).

Dominique Deboise

Création d'une AFAC

Représentants : Dominique Deboise et Alain Persuy

Le Réseau AFAC a pour mission de promouvoir et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre hors forêt afin de répondre aux enjeux de transition agro écologique, de lutte contre l'effondrement de la biodiversité, de résilience face à la crise climatique et de dynamisme économique. Pour mener à bien cette mission, le Réseau AFAC s'appuie sur l'expertise et les réalisations de ses adhérents qu'elle représente et qu'elle outille.

Ainsi le 13 octobre 2022, à l'issue de son assemblée générale constitutive est née l'AFAC Nouvelle-Aquitaine, quatrième AFAC régionale. FNE NA a obtenu un siège dans le conseil d'administration de cette nouvelle structure et est représentée par Dominique Deboise.

Au-delà des tâches élémentaires habituelles (dépôt des statuts, mise en place d'outils de fonctionnement), une première tâche échoit à cette nouvelle organisation : participer à la « feuille de route végétal sauvage d'origine locale Nouvelle-Aquitaine », portée par la Région.

Dominique Deboise

Les programmes régionaux biodiversité

Les premières rencontres régionales naturalistes de FNE NA



Rencontres naturalistes régionales

Présentation des programmes de biodiversité du réseau de FNE NA

28 Oct 2022
9h15 – 17h30

Au collège Maurice Fombeure
Menigoute (79)

GRATUIT ET OUVERT A TOUTES ET TOUS !

MÉNIGOUTE 2022
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ORNITHOLOGIQUE
DU 27 OCTOBRE AU 1^{er} NOVEMBRE 2022

Logos of partner organizations: FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE, LIQUOIS NATURE ENVIRONNEMENT, PAYSAN CHARENTAIS NATURE, SEPANSO, PROM'HAIES en Nouvelle-Aquitaine, CISTUDE NATURE, GOOS GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX SEVRES, Vienne nature, DEUX-BAYRES NATURE, AVEC LE SOUTIEN DE PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre avenir, OJB, UNIVERSITÉ DE LYON, Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine, LPO, Agir pour la biodiversité, GMHL, Groupe Chiroptères Aquitaine, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, CMAU, OJB.

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, forte de son réseau associatif naturaliste, a organisé le vendredi 28 octobre une journée consacrée à l'étude, la sensibilisation et la protection de la nature en Nouvelle-Aquitaine. En partenariat avec l'association Mainate, les rencontres régionales naturalistes se sont déroulées à

Ménigoute lors du Festival International du Film Ornithologique. L'entrée était ouverte à toutes et tous.

Les présentations ont été riches et variées : les mulettes en Nouvelle-Aquitaine, le label Natur'Ailes destinés aux entreprises et particuliers, le programme pédagogique « Les mystères du sol », le Sonneur à ventre jaune, Chiroptères cavernicoles prioritaires en Nouvelle-Aquitaine, les mares du Poitou-Charentes, Reptiles et Amphibiens en Nouvelle-Aquitaine, le label végétal local, Sentinelles de la nature et Stygofaune, la faune des eaux souterraines.

[Pour télécharger le programme et lire les résumés des interventions.](#)

Nous avons eu de nombreux retours positifs de cette journée, que ce soit des participants ou de la part de nos partenaires financiers. Les présentations étaient accessibles à toutes et tous et de qualité.

LES RENCONTRES REGIONALES NATURALISTES EN QUELQUES CHIFFRES :

160 participants
10 conférences - 1 projection de film
ET EN IMAGES !





Nous tenons à remercier l'association Mainate, la mairie de Ménigoute, nos partenaires financiers : le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'Office Français de la Biodiversité, le Fond pour le Développement de la Vie Associative, les Fonds Européens FEDER, nos associations membres et affiliées, les salarié.es et les bénévoles grâce à qui ces rencontres ont pu être possibles ! Nous remercions les intervenants pour la qualité de leurs présentations.

Chiroptères Cavernicoles Prioritaires en Nouvelle-Aquitaine



Ce programme d'ampleur, porté par FNE NA, financé par la DREAL, la Région NA et les fonds européens FEDER, mobilise l'ensemble des structures de Nouvelle-Aquitaine œuvrant pour les chiroptères.

Près de 150 bénévoles ont participé à ce programme en 2022, principalement sur les actions de terrain (comptages été/hiver et opérations de capture). Au total, plus de 600 personnes ont contribué à ce programme depuis 2016.

Cette année, 31 sites ont été échantillonnés donnant lieu à la capture de 3861 chauves-souris appartenant à 17 espèces dont 1603 Grands rhinolophes, 814 Minioptères, 827 Murins à oreilles échancrées, 157 Rhinolophes euryales, 91 Grands murins, 7 Petits murins, etc.

Parmi elles, 2 887 ont été marqué à l'aide d'un transpondeur dont 790 Minioptères, 717 Murins à oreilles échancrées, 123 Rhinolophes euryales et 1257 Grands rhinolophes. 446 individus ont été contrôlés lors des captures (déjà porteurs d'un PIT) dont 14 Minioptères, 68 Murins à oreilles échancrées, 19 Rhinolophes euryales et 345 Grands rhinolophes.

Au total depuis 2016, 13 698 individus ont été marqués dont 9 513 GR, 1 887 Minioptères, 1 747 Murins à oreilles échancrées et 551 Rhinolophes euryales.

Lors de l'hiver 2021-2022, grâce à l'effort de prospection déployé, 33 021 Grands rhinolophes ont pu être "scannés" (afin de contrôler s'ils étaient porteurs d'une puce) sur 36 220 comptés et ce, au sein de 485 sites dans 24 départements (chiffres partiels hors Puy-de-Dôme) !

Tout comme les suivis hivernaux, un des objectifs majeurs du programme concerne le suivi des colonies de mise bas des espèces ciblées afin d'en dégager les tendances évolutives à long terme.

Pour la première fois à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, un bilan a été produit sur les 20 dernières années (compilation des effectifs des espèces en hiver et en été, mise à jour des cartes de répartition et évaluation des tendances d'évolution). Ces données nous indiquent une diminution de -36 % des effectifs estivaux des espèces cavernicoles de chiroptères en 20 ans et de -37 % pour les effectifs hivernaux.

Ce programme collabore avec différents laboratoires de recherche, dont le LBBE de l'université de Lyon qui en est le partenaire historique, tout comme le CEBC-CNRS/ULR à Chizé.

Différents travaux sont en cours et concernent l'analyse de l'incroyable jeu de données de « Capture-Marquage-recapture » obtenu chez le Grand rhinolophe, l'éco épidémiologie (dont les coronavirus avec l'Institut Pasteur), la toxicologie, les déplacements et l'écologie du paysage. Sur ce dernier point, un travail de thèse se poursuit et est entré dans sa troisième et dernière année.

Enfin, le film documentaire « L'écho du Grand rhinolophe », réalisé par les étudiants de l'IFFCAM, a été projeté lors de plusieurs manifestations dans la région. Il a également été produit sous support DVD afin d'être distribué aux bénévoles, propriétaires et gestionnaires de sites notamment.

Ce travail est coordonné par Nature-Environnement 17 et porté par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Travail réalisé en partenariat avec Charente-Nature, Vienne Nature, Deux-Sèvres Nature Environnement, la LPO France, le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, le Groupe Chiroptères Aquitaine, le CEN Aquitaine, Cistude Nature, le Labex ECOFECT (université Lyon I), le CBGP/INRA de Montpellier, et le CEBC-CNRS/ULR.

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN

Maxime Leuchtmann

Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères

Depuis 2018, FNE NA anime et pilote la mise en œuvre des actions du PRAC Nouvelle-Aquitaine.

L'animation du PRAC NA est financé par la DREAL. La mise en œuvre de ses actions est financée par la Région et la DREAL.

L'année 2022 constitue la quatrième année de mise en œuvre des actions du PRAC NA. Les actions réalisées sont les suivantes :

- Bilan du fonctionnement et des attentes des CDCFS de la région dans le cadre de l'épidémiosurveillance active de la rage en France ;
- Contribution à la stratégie nationale des aires protégées pour les sites majeurs à chiroptères ;
- Déploiement de l'opération « refuge pour les chauves-souris » et aménagement de 2 colonies en ex Limousin ;
- Echanges avec la DRAC NA pour une meilleure prise en compte des chauves-souris dans le bâti et monuments historiques ;
- Organisation d'une journée d'échanges « Eolien et chiroptères » à Chizé le 15/12/2022 ;
- Organisation d'une journée d'échanges sur la prise en compte des chiroptères dans la gestion forestière à Saint-Léger-la-Montagne le 08/04/2022 ;
- Organisation des 2èmes rencontres régionales chiroptères les 2 et 3/12/2022 à Chizé

Le PNA en faveur des Chiroptères a été validé en 2016 par l'Etat. Ce PNA, d'une durée de 10 ans (2016-2025) est animé par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN).

Sa déclinaison en Nouvelle-Aquitaine est pilotée par FNE Nouvelle-Aquitaine.

Le PRAC NA a ainsi été validé en décembre 2018. Son animation territoriale a été délégué au CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'ex Aquitaine, au GMHL pour l'ex Limousin et à Nature-Environnement 17 pour l'ex Poitou-Charentes (puis à Charente Nature à partir de 2023).

Salarié référent : Maxime LEUCHTMANN, Denis VINCENT et Manon DEVAUD



Grand murin (*Myotis myotis*) © MAXIME LEUCHTMANN

Maxime Leuchtmann

Mulettes en Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2020, le réseau associatif de FNE Nouvelle-Aquitaine anime un projet sur les Mulettes de la région qui a permis de mettre en place et d'animer un réseau d'observateurs sur le territoire régional. Suite à cette première phase, le réseau associatif de FNE NA a souhaité engager une seconde phase de 2 ans (2022-2023) pour ce projet. Les actions mises en œuvre en 2022 avaient pour objectif de poursuivre l'animation du réseau d'observateurs dans les départements de la Nouvelle-Aquitaine (125 observateurs depuis 2020), de poursuivre l'amélioration des connaissances de la répartition de ces espèces et enfin, d'engager l'élaboration du premier

Programme d'Action en faveur des Mulettes de la région (PAM-NA). Ce PAM-NA permettra de prendre en compte ces espèces patrimoniales dans le cadre des travaux de gestion des cours d'eau.

Une nouvelle journée de formation pour les techniciens des associations participantes a été organisée en Creuse ainsi que des journées de sensibilisation et de formation auprès des bénévoles et des partenaires techniques. Depuis 2020, les prospections menées dans les départements ont permis de récolter plus de 3500 citations permettant d'identifier de nouvelles stations de Mulette perlière, de Grande Mulette et de Mulette épaisse.

Ce programme est réalisé grâce au soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du partenariat de l'OFB.

Miguel Gailledrat

Enquête micromammifères en Nouvelle-Aquitaine

Dans un contexte global de déclin de la biodiversité, le manque de connaissances ciblées sur certains taxons entrave la mise en place de mesures de protections et de conservations de ceux-ci. S'inspirant de leurs diverses expériences passées, les associations de protection de la nature de Nouvelle-Aquitaine se sont ainsi lancées dans l'étude de la répartition des micromammifères afin de palier à ces manques de connaissances, notamment pour les espèces non protégées par la loi.

D'une part, par l'analyse de pelotes de réjection par validation de maille de 10km x 10km (au moins 200 proies) et d'autre part, en élaborant et appliquant des protocoles expérimentaux ciblant des espèces en particulier : repasse pour l'étude des Gliridés, étude de répartition par l'acoustique, recherche d'indices de présence du Rat des moissons. A l'issue de la première année d'étude (2022), 66 mailles (considérant les seules données 2022) ont été validées à l'échelle de la région. De même, ce sont 7 Arvicolidés, 6 Muridés, 7 Soricidés, 1 Gliridé, 1 Sciuridé et 1 Talpidé qui ont été détectés grâce à ce protocole.

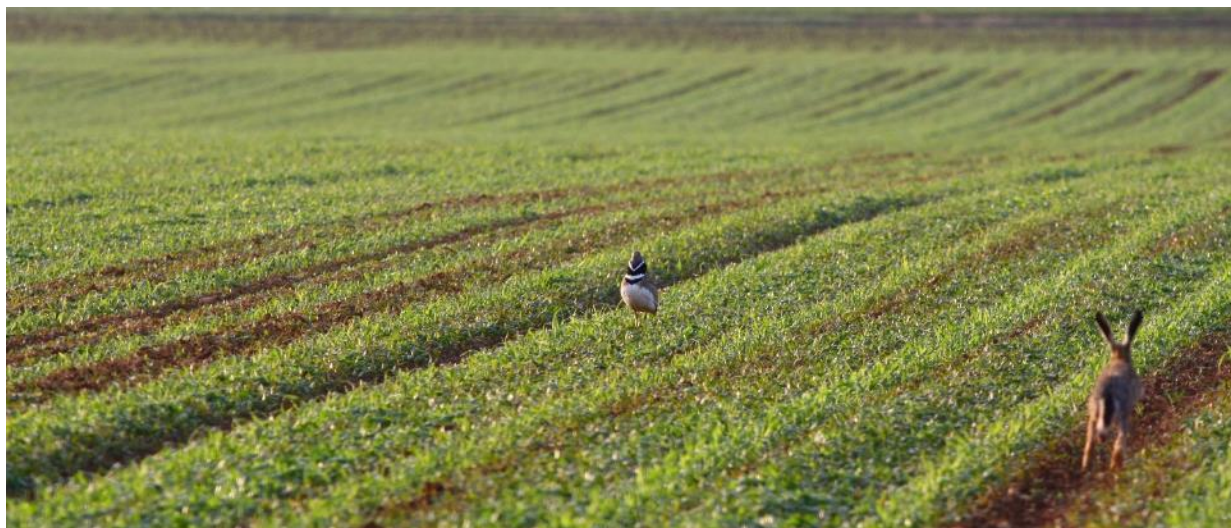
Enfin, les protocoles expérimentaux mis en œuvre ont permis de révéler que la détection du Rat des moissons fonctionnait bien lorsque l'espèce semble bien implantée. La repasse pour détecter le Léroty semble également fonctionner bien que l'espèce n'ait été que peu détectée lors des protocoles. Enfin, l'étude des micromammifères par l'acoustique reste à améliorer (période d'échantillonnage, paramétrage, traitement des données, données de référence...) pour obtenir un bénéfice de temps/apport de connaissances intéressant.

La reconduction des différentes méthodes (analyse de pelotes et protocoles expérimentaux) est essentielle pour affiner les différents protocoles et s'affranchir au maximum des contextes locaux. Pour la seconde année de l'étude, en 2023, un protocole de capture des micromammifères pourrait également être envisagé pour expérimenter l'ensemble des méthodes les plus communes.

Ce programme bénéficie du soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Mélanie Darnault

AGRICULTURE



Référent : Bertrand Garreau

Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale – section « animal » (CROPSAV) du 20 mai 2022

Représentant : Michel Fourches – suppléant : Bertrand Garreau

Cette réunion a été consacrée à la tuberculose bovine.

La tuberculose bovine est une maladie bactérienne grave des bovins qui est transmissible à l'homme. En France, la maladie est contenue mais demande une vigilance constante pour se prémunir d'une épizootie.

La Nouvelle-Aquitaine est la région la plus touchée avec 70 foyers détectés en 2021, principalement en Dordogne et dans les Pyrénées-atlantiques, sur les 99 identifiés au niveau national. Ceci peut s'expliquer par la prépondérance de l'élevage extensif et l'imbrication du parcellaire des exploitations, ce qui favorise la circulation de la bactérie entre les troupeaux entre-eux et avec la faune sauvage.

Un important programme de prévention et de lutte est mis en œuvre. L'État y consacre près de 15 M€ chaque année dont près de la moitié sous forme d'indemnités aux éleveurs pour l'abattage des troupeaux affectés.

Le montant des indemnités -jugé insuffisant- et le délai de leur versement -jugé trop long- ont été les principales récriminations des éleveurs lors de la réunion.

Le DRAAF a indiqué qu'il ne fallait pas faire du blaireau le responsable de la maladie et que les efforts doivent d'abord porter sur la gestion des troupeaux (dépistages, prophylaxie).

Les blaireaux ne sont pas naturellement porteurs de la maladie. Ils se contaminent auprès des bovins et deviennent des réservoirs de la maladie qu'ils peuvent alors transmettre à leur tour aux bovins. Faut-il éliminer

les blaireaux pour combattre l'infestation des troupeaux ?

La stratégie retenue est de faire baisser la population de blaireaux dans des micro-zones, définies par arrêté préfectoral et correspondant aux foyers d'infestation identifiés.

Bertrand Garreau

Comité d'orientation « Transition agricole et environnementale » de la chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine du 12 octobre 2022

Il s'est agi d'une réunion-fleuve, menée au pas de course, consistant en la présentation de quelques points de la politique de la chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine en matière de transition agro-écologique : ni décision, ni vote à ce comité, débats limités vu la durée contrainte de la réunion.

La chambre régionale d'agriculture (CRANA) rappelle les thématiques retenues lors du 1er comité et présente la feuille de route pour l'une d'elles, à savoir la thématique des « sols ».

Ensuite a eu lieu une présentation du dispositif organisationnel et opérationnel « Bas carbone » avec la création d'une association dédiée ACCLENA (Association carbone Climat Environnement Nouvelle-Aquitaine).

Le sujet suivant a été l'analyse de la dynamique de la certification Haute valeur environnementale (HVE) (niveau 3) marquée par une forte progression du nombre d'exploitations certifiées.

La réunion s'est poursuivie par une présentation d'autres projets allant dans le sens de la dynamique régionale en faveur de l'agro-écologie, à savoir :

- des documents-cadres :
 - PACTE pour la transition agro-écologique – bassin Adour-Garonne
 - Stratégie Régionale de la biodiversité
- des cadres méthodologiques pour massifier les changements de pratique, via :
 - le Plan régional de Transfert
 - les journées d'échanges techniques et de transfert
 - les réponses aux appels à projets : ADOPTAE, COBRA
- des plans d'actions régionaux :
 - feuille de route « Biocontrôle »
 - plan régional d'adaptation au changement climatique

Le Conseil régional présente ensuite son PSR, projet stratégique régional, qui décline ses engagements dans le cadre de la nouvelle PAC.

Bertrand Garreau

Trophées de l'agro-écologie – Édition 2021/2022

Décernés depuis 2012, les trophées ont pour objectif de mettre à l'honneur les agriculteurs qui portent des projets ambitieux et concourant à la transition agroécologique. Chaque lauréat bénéficie d'un financement de 7 000 euros par le Crédit Agricole. Un jury national décerne deux prix, le Grand prix de la démarche collective et le Prix de l'innovation, sur la base d'une pré-sélection de dossiers au niveau régional.

La Nouvelle-Aquitaine a été à l'honneur avec le Prix de l'innovation attribué à l'exploitation de grandes cultures céréalières de Dominique Gaborieau, en région Nouvelle-Aquitaine.

Établi sur 206 hectares dans le département de la Vienne, l'exploitant a mis en place une agriculture de conservation des sols, des systèmes de rotation et de cultures fourragères afin de protéger et réparer les terres arables. Il travaille aussi en partenariat avec des apiculteurs et des éleveurs afin de faire pâturer ses couverts végétaux hivernaux et mettre en place des échanges luzerne-fumier et paille-fumier. Ces différentes actions agroécologiques ont abouti à des gains environnementaux, sociaux et économiques considérables pour l'exploitation. Le jury a apprécié le couplage « élevage et culture », l'activation de plusieurs leviers agroécologiques et les aspects sociaux mis en avant.

Le Grand prix de la démarche collective a été remis au Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) CIVAM de l'OASIS de la région Grand Est.

Bertrand Garreau

SAFER

Dans le cadre de la préparation de son **PPAS 2022-2028, Programme Pluriannuel d'Activités**, de la SAFER NA, celle-ci a travaillé dans les comités techniques des 12 départements et vu 500 personnes. Elle complète ces échanges avec la rencontre d'autres partenaires et acteurs du territoire, dont FNE Nouvelle-Aquitaine.

Question sur la gouvernance :

Les 2 associations agréées pour l'environnement présentes au CA et dans les comités techniques départementaux sont le CEN NA et la Fédération des chasseurs. Il a été ainsi demandé que les APNE du réseau FNE puissent intégrer les comités techniques départementaux. Cependant, le comité technique n'émet qu'un avis, la décision se prend au niveau régional.

Questions sur les critères d'attribution, non explicités, sur la diminution du nombre d'agriculteurs, sur la question des parts sociales :

Il nous est répondu que les critères sont l'installation des jeunes, la confortation des exploitations les plus modestes, la restructuration. Le choix entre les dossiers est souvent complexe.

Les documents de référence qui permettent de passer au tamis tous les projets présentés sont les trois **schémas directeurs régionaux des structures agricoles** de l'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes, signés par les préfets des régions en fin d'année 2015, entrés en vigueur le 3 février 2016. Ils découlent de la loi

d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 qui rénove les modalités de mise en œuvre du contrôle des structures des exploitations agricoles.

Le président rappelle que **la loi sur la régulation de l'accès au foncier** a été promulguée le 24 décembre 2021, à la suite de la proposition du député Jean-Bernard Sempastous lors du congrès des Safer. La loi « vise à favoriser l'installation d'agriculteurs, la consolidation d'exploitations agricoles et le renouvellement des générations agricoles en luttant contre la concentration excessive des terres et leur accaparement. »

Questions sur la forêt :

La SAFER est informée des mutations de parcelles forestières mais n'a pas de droit de préemption. Une expérience, permettant la préemption à titre dérogatoire, a lieu en Ile de France pour lutter contre la « cabanisation » et s'est révélée concluante. Le directeur de la SAFER voit un intérêt à étendre ce système de préemption.

Concernant l'amélioration du parcellaire, des expériences ont été menées en Nouvelle Aquitaine permettant de réduire le nombre de propriétaires et d'augmenter la taille des parcelles, c'est-à-dire de réduire le morcellement. Mais vu la faible surface initiale des propriétés forestières concernées, le foncier reste toujours très morcelé (« On passe de petits confetti à des gros confettis » (Directeur de la SAFER). Cela pose l'intérêt de ces opérations si elles ne sont pas accompagnées d'un projet collectif de mise en valeur forestière.

Isabelle Loulmet

FORET

Référents : Bertrand Garreau et Michel Galliot

CRFB (Commission Régionale Forêt Bois)

Commission régionale Forêt-Bois du 12 avril 2022

Il s'agit d'une réunion-fleuve consacrée à l'état d'avancement du plan de relance « Forêt » et de la mise en œuvre des fiches-actions du plan régional « Forêt -Bois ». Dans le cadre du plan de relance, à la date de la réunion, 98% des reboisements s'étaient faits par plantation en plein, 41% à base de pin maritime et 26% à base de douglas.

Des sujets de l'actualité du moment ont été abordés (conclusions des assises nationales de la forêt).

Le sujet des dégradations de matériel et des incivilités dont sont victimes les entrepreneurs de travaux forestiers a été le sujet qui a suscité le plus de débats, tant est grande l'exaspération des professionnels sur cette question.



Commission régionale Forêt-Bois du 13 juin 2022

Cette CRFB s'est tenu dans le cadre de la consultation du préfet sur le schéma de régional de gestion sylvicole (SRGS).

Cela a été l'occasion de rappeler la position de FNE NA, ce qui a suscité des débats plutôt constructifs avec les représentants professionnels.

Pour conclure, le DRAAF a considéré qu'il y avait un consensus sur la nécessité d'approfondir certains points (coupe rase, dessouchage, non-intervention, ...) mais en dehors de la procédure SRGS. Il en a conclu d'une façon ambiguë que ce consensus valait une sorte d'approbation du SRGS à quelques détails près de rédaction, et cela sans vote individuel des participants. Néanmoins, Michel Galliot a opportunément indiqué que FNE NA émettait formellement un avis défavorable au SRGS. En effet, la réponse aux sujets évoqués ci-dessus conditionnent selon nous, les préconisations du SRGS.

Bertrand Garreau

EAU

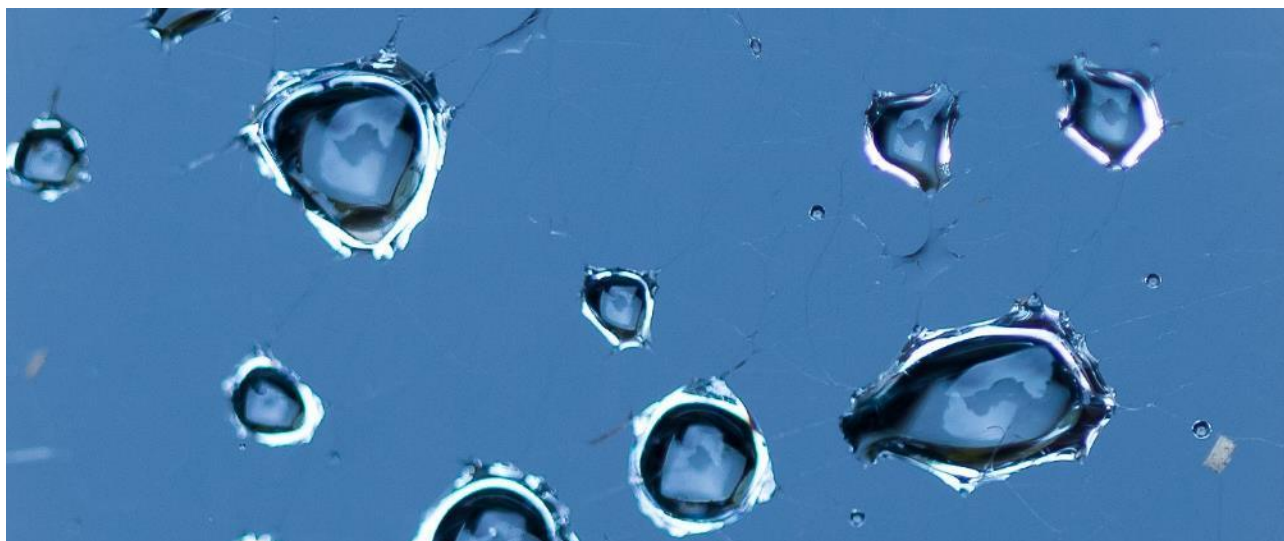
Référent : Jacques Brie

Nous avons représenté FNE NA dans diverses réunions et en particulier dans la Commission Locale de l'eau (CLE) du SAGE Charente, 4 réunions de CLE en 2022. (Le SAGE est un plan d'aménagement et de gestion durable de l'eau qui fixe les objectifs et orientations). Jean-Marie Bourry représente FNE NA au SAGE Charente.

Nous avons représenté FNE NA à la journée « Assemblée des acteurs de l'eau » tenue le 2 juin à Angoulême, organisée par l'ARB NA.

Nous avons participé à la visio-conférence sur les SDAGE et PDM proposée par FNE Midi-Pyrénées et le collectif FNE Adour-Garonne, ainsi qu'à la visio-conférence sur la politique du stockage de l'eau, aux différentes formations « Sentinelle de la nature » (eau, éclairage, trame noire...) et enfin, à plusieurs Conseils d'administration en qualité de référent eau et à l'Assemblée générale.

Jacques Brie



Délégation au Comité de Bassin Adour-Garonne

Représentante : Annick Benazech

2022 a été une année chargée avec 5 comités de bassin dont un « spécial sécheresse » avec un début d'année où les instances ont essayé d'adoucir l'amertume ressentie par la plupart des membres du collège des usagers non économiques suite au forcing réussi des acteurs économiques pour que soient mentionnés dans le SDAGE 2022-2027 le Varenne agricole de l'eau et l'article 49 de la loi Climat et Résilience. Aujourd'hui, il apparaîtrait que le Président du Comité de bassin compte sur les usagers non économiques pour contrer un monde agricole ingérable et qui, sous prétexte d'autonomie alimentaire, s'affranchit ouvertement des restrictions que pourrait lui imposer la gestion qualitative et quantitative de l'eau.

Le travail de notre collège et la cohésion dont il fait assez généralement preuve impressionne en Comité de bassin – au point que les acteurs économiques réclament aujourd'hui que l'Agence de l'eau prenne en charge un chargé de mission pour la coordination de les votes et avis de leur collège.

Cela dit, pour être plus opérationnels encore et mieux refléter les positionnements et engagements des associations ou fédérations que nous représentons, nous avons besoin de nous renforcer sur un certain nombre de sujets clés et recueillir les avis de ceux que nous représentons quoiqu'ils fassent encore souvent l'objet de débats en interne :

La diversité des pratiques agricoles : il nous faut encore, dans le cadre de la politique de l'eau, fixer le bon vocabulaire pour les qualifier et construire une représentation/un argumentaire qui permettent de mettre curseur au bon endroit : différencier l'agriculture biologique de toutes les autres ou reconnaître d'autres pratiques dans les formes d'agriculture à soutenir ? Nous faut-il travailler à une définir de l'agroécologie qui puisse être soutenue par nous en Comité de bassin sans risque de récupération par les tenants de l'agriculture conventionnelle ?

Les retenues de substitution : il reste à trouver des formulations et des conditionnalités qui illustrent bien nos positionnements et soient cohérentes avec les inévitables négociations auxquelles les associations qu'on représente auront à participer sur le terrain notamment dans le cadre des PTGE. Il faut veiller à ce que les démarches PTGE restent un incontournable dans tous les territoires déficitaires en eau à l'heure où les départements ont de plus en plus tendance à prendre la main sur les questions de gestion quantitative,

perturbant ainsi les logiques de gestion multi-acteurs et par bassin versant et complexifiant une politique de l'eau déjà illisible pour la plupart des acteurs. A ce propos, le groupe de travail PTGE qui avait été mis en place par l'Agence de l'eau pour affiner une méthodologie de mise en œuvre de la directive PTGE de 2019 est resté en sommeil au cours de l'année 2022 suite au pied de nez des agriculteurs en quoi a consisté le Varenne agricole de l'eau. Selon l'Agence, le groupe n'a pas perdu sa raison d'être et devrait retrouver de l'activité dans les mois qui viennent...

La conception d'un nouveau modèle économique de soutien d'étiage. Il doit permettre de faire face aux effets du changement climatique en permettant la mobilisation de nouveaux volumes d'eau à partir de retenues, qu'elles soient multi-usages ou purement hydroélectriques. Il doit permettre de passer ce soutien d'étiage de 188 à 320 millions de m³ conformément à la Stratégie de gestion quantitative votée par le Comité de bassin en septembre 2021. Cette mobilisation de nouveaux volumes est destinée à garantir la santé des milieux et la multiplicité des usages anthropiques et cela sans fragiliser la production d'hydroélectricité. Au préalable, le rapport Le Coz commandé par le Préfet coordonnateur de bassin Adour-Garonne, avait conclu que ces volumes d'eau supplémentaires pouvaient être mis à disposition dès lors que des aménagements supplémentaires viendraient apporter de la flexibilité aux arbitrages Eau/énergie : suréquipement d'ouvrages existants et réalisations de nouveaux ouvrages tels que des Stations de Transfert d'électricité par pompage (STEP). Ce nouveau modèle économique doit concevoir une répercussion des coûts auprès des usagers pour ce qui est du soutien des débits destinés à satisfaire des usages anthropiques ou auprès des collectivités en ce qui concerne les lâchers réalisés au profit des milieux. Une des finalités du modèle à construire est de mobiliser de nouvelles voies de financement d'investissements hydroélectriques avec de l'argent public en échange de la mise à disposition de nouveaux volumes d'eau. Toute une gouvernance est ainsi à mettre en place avec les EPTB comme acteur principal de cette nouvelle gestion.

« La mobilisation accrue de ces retenues nécessitera d'adapter le modèle économique du soutien d'étiage pour aller vers une logique d'intervention en investissement et non plus en fonctionnement. La stratégie adoptée renforce le rôle des acteurs territoriaux, au premier rang desquels les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB), qui constituent de véritables relais de l'Etat et du comité de bassin. » ainsi que le résumait le communiqué de presse CBAG de septembre 2021.

Deux représentants APNE sont présents dans le groupe de travail formé pour élaborer ce nouveau modèle économique de soutien d'étiage : Frédéric Caméo Ponz qui préside le groupe et moi-même qui ai plusieurs fois demandé que l'on puisse avoir une réflexion sur la légitimité du financement d'un soutien des débits destiné aux milieux. Ce soutien ne devrait-il pas être réalisé par les hydroélectriciens sans contrepartie financière à titre d'« effacement » de l'artificialisation du réseau hydrographique et milieux adjacents produite par la rétention d'énormes volumes d'eau en tête de bassin en amont des barrages ? Un autre sujet est à mettre sur la table concernant la compatibilité entre les projets de stations de pompage-turbinage (STEP) et les objectifs de qualité de l'eau en aval des STEP notamment dans le cas de la Dordogne. Le projet de STEP sur le Chastang recensé dans le rapport Le Coz et que l'agence de l'eau se montre dans ce modèle économique prête à soutenir financièrement est strictement incompatible avec le projet de construction d'une usine de potabilisation de l'eau sur la même rivière que l'agence s'est déjà déclarée prête à financer à hauteur de 50% des plus de 25 à 28

millions d'euro que pourrait coûter le projet.

Sur la base d'une note qui doit être approuvée au prochain Comité de bassin (25 avril 2023) l'agence demande à pouvoir commencer des expérimentations qui permettront d'affiner l'élaboration d'un modèle unique de fonctionnement sur l'ensemble du bassin. Alors que cette démarche est une perspective de faire contribuer les usagers à hauteur de leur consommation et par là de rééquilibrer la participation du monde agricole par rapport à celle des usagers domestiques, il nous faut rester spécialement prudents : dans une démarche qui intrigue dangereusement projet de modèle et expérimentation destinée à affiner/valider le projet de soutien d'étiage il faut rester particulièrement critique dans ce que nous approuvons alors que tout n'est pas stabilisé en ce qui concerne la gouvernance de l'eau, les arbitrages régaliens concernant les rivalités disponibilité de l'eau/production hydroélectrique.

Annick Benazech

Délégation au Comité de Bassin Loire-Bretagne

Représentante : Andrée Rouffet-Pinon

Peu de personnes connaissent le rôle des représentants au comité de bassin. FNE NA siège dans le collège des non économiques. Il y a plusieurs collèges : les élus, les industriels, les non économiques qui se partagent entre les agriculteurs et les associations. FNE NA est bien présente. Il y a aussi l'UFC que choisir et autres défenseurs des consommateurs, les CEN, l'UDAF, les pêcheurs.

Ce comité compte plusieurs commissions. Je siège dans les commissions planification, inondation, programme, budget et évaluation. Les réunions se passent parfois sur le terrain comme à Bressuire en juin.

Les sujets traités sont la bonne qualité de l'eau, la continuation écologique, les nitrates, les zones vulnérables aux nitrates... D'autre part, tous les comités de bassin se sont retrouvés début novembre à Paris et les échanges ont été fructueux. Le groupe des APNE se retrouve souvent en vidéoconférence pour préparer les réunions et c'est très enrichissant.

Un moment fort de l'année a été le vote pour le SDAGE de 2021 à 2027.

Andrée Rouffet-Pinon et Michel Galliot

Programme Stygofaune en Nouvelle-Aquitaine

L'année 2022 a vu se poursuivre la phase 2 (phase opérationnelle) du programme Stygofaune, porté et réalisé par la SEPANSO Aquitaine avec le soutien de FNE Nouvelle-Aquitaine.

Pour rappel, ce programme a pour objectifs de dresser un inventaire de la faune aquatique des eaux souterraines (*i.e.* stygofaune) sur les deux anciennes régions du Limousin et de l'Aquitaine (en complément de l'étude réalisée par Poitou-Charentes Nature en Poitou-Charentes) et d'appréhender la relation entre la présence et l'abondance de cette faune dans ses habitats naturels et la qualité des eaux souterraines.

Conformément au premier objectif du programme, l'inventaire de la faune aquatique des eaux souterraines de l'ex-région Limousin a été achevé (71 sites prospectés en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne) et s'est poursuivi sur les 3 départements du nord de l'ex-région Aquitaine (93 sites en Dordogne, Gironde et Lot-et-Garonne).

Les principaux résultats obtenus en Limousin ont été présentés lors d'une conférence de restitution qui s'est tenue le 13 avril 2022 à Limoges et qui a rassemblé près de 30 personnes : services de l'État, Comité de Pilotage, associations naturalistes du Limousin, spéléologues, ...

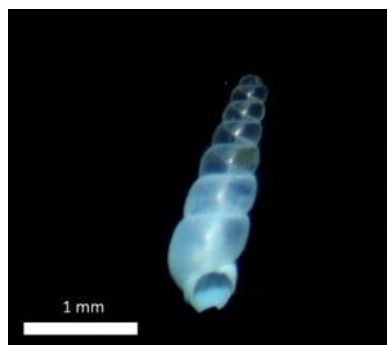
Cette conférence a également permis de présenter un site web dédié au programme d'étude en cours (www.stygofaune-france.org) ainsi qu'un film documentaire visible depuis ce site internet.

Les prospections menées en Nord-Aquitaine en 2022 ont permis les premières observations d'espèces stygobies non rencontrées jusque-là dans le cadre de cet inventaire (crustacés isopodes *Stenasella* et *Microcharon*, mollusque gastéropode *Moitesseria* (?)). Les premiers retours d'experts laissent présager la découverte de nouvelles espèces pour la Science (confirmation génétique en cours).

Par ailleurs, l'aire géographique connue de la Gallaselle *Gallasella heilyi* (espèce phare à l'origine de cet inventaire régional) et que l'on pensait endémique au Poitou-Charentes s'est désormais étendue, plus au sud, au grand bassin versant de la Garonne/Gironde.



Crustacé stygobie *Stenasella* sp.
(photo : F. Lefebvre / SEPANSO)



Mollusque nouvellement collecté (*Moitesseria* ?)
(photo : J. Bonifait / SEPANSO)

En 2023, l'inventaire se poursuivra dans les départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, permettant de couvrir entièrement l'actuelle région Nouvelle-Aquitaine.

En parallèle, les connaissances acquises lors de cet inventaire biodiversité permettront de commencer à travailler sur le second objectif du programme (bio-indication) en partenariat avec l'INRAe Nouvelle-Aquitaine Bordeaux.

(*) : programme bénéficiant du soutien financier de l'Europe (fonds européens FEDER), du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde, de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Fondation Léa Nature / 1% For The Planet.

Thierry Alezine

LITTORAL ET DOMAINE MARITIME



Groupe Mer et Littoral

Référente : Marie-Dominique Monbrun

La richesse écologique des rivages et de la mer de Nouvelle-Aquitaine n'est plus à démontrer : nourris par le vaste panache de la Gironde, et aussi par la Charente, la Seudre, l'Adour, ... et tous les fleuves côtiers, bénéficiant d'un ensemble de facteurs favorables (présence d'îles, bassin d'Arcachon, et d'habitats variés, intercommunication entre le milieu marin et les zones humides littorales, entre autres), la mer au large de la Nouvelle Aquitaine est à la croisée des chemins de vie de nombreuses espèces, patrimoniales et ordinaires, migratrices au long cours ou bien plus localisées.

Son rayonnement biologique dépasse donc largement les seules côtes de la Région et s'étend du Nord au Sud et d'Est en Ouest à l'ensemble des voies migratoires.

Mais, **en mer comme à terre, le constat de l'état général et la dégradation de la biodiversité des écosystèmes et des fonctionnalités associées est alarmant** C'est une préoccupation environnementale, sociétale et économique majeure.

La connaissance et la conscience des enjeux, tant pour la biodiversité elle-même que pour les populations humaines, a conduit à mettre en place et à gérer avec ténacité un vaste dispositif de protection (*9 réserves naturelles nationales, un réseau de 273 sites Natura 2000, deux Parc naturel marin*), sous la responsabilité de l'Etat, des collectivités, et de l'ensemble des acteurs, via les instances de gouvernance liées aux différents statuts.

Pour autant, le milieu n'est pas sous cloche, et nombre d'activités s'y exercent, dont beaucoup sont redevables de cette productivité et de cette fertilité.

C'est pourquoi, une très grande vigilance s'impose, à la fois pour veiller aux intérêts des milieux de vie en mer et de ceux qui les peuplent, et au respect des outils de protection, si chèrement instaurés.

Ainsi, le réseau FNE NA, et plus particulièrement les associations littorales (NE17, SEPANSO, Ré Nature ...) s'engage aux **différentes échelles de décision** :

- **Au quotidien dans chaque département, pour l'éducation à l'environnement**, le milieu marin étant intimement lié à cette nécessité de sensibilisation et formation des différentes générations,
- **Localement** par sa présence au sein des organes de gouvernance des aires protégées dont le Conseil de gestion des Parc naturel marin (2 réunions par an en moyenne en 2022), pour les projets et activités soumises à réglementation (voir activité du collectif NEMO pour le projet Eolien Oléron, pour le suivi des projets des Grands Ports Maritimes de Bordeaux et de La Rochelle, ainsi que pour les industries susceptibles d'affecter le milieu marin, pour les outils de planification locaux interférant avec le milieu marin: urbanisme, SAGEs des fleuves côtiers pour le lien terre/mer (voir activité de NE17 dans ces domaines) ...
- **A l'échelle de la façade Sud Atlantique** pour les outils de planification en mer au sein du Conseil Maritime de Façade (1 réunion en 2022) et pour le Conseil scientifique auprès de la Commission spécifique "éolien en mer" grâce à l'expertise de l'équipe technique NE17.
- **A l'échelle régionale**, NE 17 anime le réseau Mer & Littoral de la Fédération régionale FNE Nouvelle Aquitaine (FNE NA). NE 17 pour les stratégies régionales en faveur de la biodiversité et pour exprimer un avis lors des consultations impactant le milieu marin.

Activité 2022 du réseau Mer & Littoral de FNE NA piloté par NE17 :

Après avoir exprimé en 2021 un avis circonstancié défavorable en raison de la faiblesse de la prise en compte des enjeux biodiversité, sur le projet de Document stratégique de façade engageant la planification maritime pour la période 2022-2027, en 2022, le réseau Mer & Littoral s'est particulièrement impliqué lors du **débat public concernant le projet de parc éolien au large de l'île d'Oléron** :

- participation active aux **réunions du groupe de travail "environnement"** mis en place par la Commission particulière de Débat Public,
- tenue d'un **stand FNE NA** lors du **forum Energie Océan** qui s'est tenu à la Rochelle le 19 février,
- écriture d'un **cahier d'acteurs** récapitulant les enjeux pour les écosystèmes, les outils de protection et la demande de l'ensemble du réseau FNE NA de revoir la localisation du projet en raison du non-respect des engagements européens pris par la France pour le réseau de sites Natura 2000.

Sur ce projet, au travers les avis et positions exprimés, NE 17, et le réseau FNE NA, demandent de revoir la localisation à la lumière d'une véritable **planification intégrée** à l'échelle de la façade, accordant à la préservation de la biodiversité la même attention que celle portée aux enjeux économiques.

Les associations demandent de **respecter la directive européenne Plan et Programme¹**, et donc, le principe **d'évitement des sites protégés**, en particulier des sites Natura 2000, qui prévalait avant 2015.

¹ [Directive EU 2001/42/CE](#) relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement

Elle milite aussi pour **une stratégie concrète ambitieuse de sobriété**, en adéquation avec les impératifs d'atténuation des impacts climatiques et écologiques.

Marie-Dominique Monbrun

CLIMAT / AIR / ENERGIE



Représentante : Marie Legrand

Bilan des Commission Régionale des Aides de l'ADEME 2022

Bilan de l'année par le directeur Lionel Poitevin qui quittera ses fonctions en fin d'année 2022 pour prendre sa retraite après avoir exercé six années cette fonction. Il sera remplacé par Mathieu Anglade issu comme lui de l'ex ADEME du Poitou Charentes.

Par délégation de Fabienne Buccio, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, Lionel Poitevin, directeur régional de l'Ademe, a présidé le jeudi 17 novembre la dernière commission régionale des aides de l'Agence de la transition écologique (Ademe) pour l'année 2022. Cette instance, qui rassemble des représentants des services de l'État et des personnalités qualifiées, se prononce sur les dossiers de demande d'aide supérieure à 200.000 €.

Cette année, elle a donné un avis favorable aux 62 dossiers qui lui étaient soumis pour un montant total d'aides de 74.614.191 €, soit un montant global de 461.538.881 € d'investissements aidés. Il s'agit d'une mobilisation sans précédent en faveur de la transition écologique, qui se traduit concrètement dans les territoires par une grande variété de projets publics ou privés portant notamment sur : le développement de la chaleur renouvelable (unités de production et réseaux de chaleur), le développement des énergies renouvelables via la signature de contrats d'objectifs territoriaux, le tri à la source des biodéchets, la modernisation et le développement de centres de tri des déchets, la mise en place de la tarification incitative pour accélérer la réduction des déchets, la décarbonation de l'industrie... Dans la Vienne qui mérite d'être citée : la mise en œuvre de la tarification incitative sur le territoire de la communauté de communes du Pays loudunais a reçu une aide de 409.560 €.

Article du 28 novembre Nouvelle République.

Bilan personnel

J'ai participé aux six réunions de l'année 2022, 3 mars, 14 avril, 16 juin, 22 septembre, 20 octobre en dématérialisé, 17 novembre. La composition de la commission définie le 9 mars 2020 par la Préfère de région compte six représentants de l'Etat et six personnes qualifiées nommés pour 4 ans. La participation est souvent faible en particulier concernant les personnes qualifiées, de deux à quatre présents selon les commissions. Les dossiers présentés très bien instruits par l'ADEME ne sont jamais refusés. Je n'ai pas accepté le seul dossier de méthanisation de l'année à Andilly 17, car il utilisait à mon sens trop de CIVEs. Abstention sur deux grosses chaufferies biomasse à Pessac et Eysines car présentant trop de flou sur la provenance du bois.

Le 31 mai, une réunion très riche s'est tenue dans les locaux de l'ADEME à Poitiers à la demande de FNE NA entre le directeur de l'ADEME Lionel Poitevin et une délégation de FNE NA. En conclusion, des pistes de travail commun : accompagnement de la tarification incitative, mobilités, dépôts sauvages, méthanisation, appropriation des projets d'énergies renouvelables.

La CRA de mars a donné lieu à une présentation du sujet des CIVEs par la DRAAF et la DREAL. La CRA de novembre a permis à l'ADEME de présenter l'important « fonds vert » fonds d'accompagnement de la transition énergétique dans les territoires ; il faut souligner qu'il comporte un volet concernant la renaturation des sols et espaces urbains, la végétalisation des bâtiments, l'eau et les milieux aquatiques en ville.

J'ai proposé pour l'année 2023 la présentation de sujets : la filière bois énergie en lien avec la gestion forestière, le recyclage des plastiques en Nouvelle-Aquitaine.

Marie Legrand

Climat

Référent : Michel Galliot

Il n'est pas possible de passer sous silence l'année climatique 2022. Deux phénomènes se sont conjugués de mai à octobre : une sécheresse des sols et un déficit de précipitations. Le premier phénomène est désormais récurrent et devrait s'accroître dans les années à venir, le deuxième étant plus conjoncturel et imprévisible. Les problèmes sociaux ont occulté en 2022 les mobilisations citoyennes en faveur d'une action collective ambitieuse avec seulement une seule journée de manifestation d'ampleur en mars 2022. Mais le problème reste entier et les mesures en cours ne sont toujours pas à la hauteur de l'enjeu. On peut aussi retenir de l'année 2022 que le mot sobriété n'est plus un tabou puisqu'il est désormais repris – timidement- par les plus hautes personnalités de l'État

Michel Galliot

ATMO Nouvelle-Aquitaine

Représentant : Michel Galliot

ATMO NA est l'association chargée de la surveillance de la qualité de l'air. FNE NA a adhéré en 2022 au sein du collège des associations. Lors de l'assemblée générale du 23 juin, FNE NA a été élue au conseil d'administration au titre de ce collège puis membre du bureau où Michel Galliot représente notre fédération.

L'action de cette association est très encadrée par la loi et les directives du ministère. Son approche du sujet reste très technique et toute sa communication cherche à éviter un positionnement militant. Son site internet a été modifié, on y trouve les différentes mesures effectuées, des conseils pratiques, des alertes sur les épisodes de pollution.

FNE NA reste attentive aux travaux de cette structure qui s'est préoccupée en 2022 des conséquences des incendies de forêt ou des signalements de pollution olfactives.

Michel Galliot et Isabelle Loulmet

TRANSPORTS - MOBILITES



Opposition au projet d'autoroute concédée Poitiers-Limoges

C'est encore un projet néfaste pour le climat et la biodiversité auquel FNE NA s'est opposée, en parfaite coordination avec ses fédérations concernées directement : Limousin Nature Environnement et Vienne Nature. La concertation préalable qui s'est déroulée de janvier à mars 2022 a permis de démontrer que ce projet n'était ni intéressant pour l'économie, ni pour les habitants et encore moins pour la nature. FNE NA et les associations ont développé un argumentaire étayé par de nombreuses études scientifiques et économiques. Si des aménagements peuvent être envisagés sur le tracé de la RN147 qui relie Limoges à Poitiers, cela ne peut justifier une autoroute à péage. La vitesse, la multiplication des trajets, l'étalement urbain sont des visions du passé qui ont fait largement la preuve de leur nocivité pour la planète et les humains.

Les garants de la concertation ont reconnu le sérieux du dossier des associations en leur donnant largement la parole lors de la dernière réunion publique. L'envolée du prix du carburant renforce encore la pertinence de l'analyse de FNENA.

Fin 2022 l'État a pu faire le constat que ce projet n'avait pas le financement nécessaire et nous attendons impatiemment la décision d'abandon du projet, seule issue raisonnable de cette péripétie.

Michel Galliot

JURIDIQUE

Référent : Antoine Gatet

En 2022, FNE Nouvelle-Aquitaine a connu plusieurs activités juridiques.

Deux contentieux ont été engagés en 2022. Le premier s'est soldé par une victoire en justice au Tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan. Il s'agissait d'une pollution de l'eau aux hydrocarbures dans le cours de la Douze, affaire pour laquelle le juge pénal a reconnu le préjudice moral subi par FNE NA et la SEPANSO Landes, lesquelles étaient toutes deux représentées en justice par le juriste de la confédération FNE NA. Le second dossier concerne un réseau de braconnage de civelles. Ce dossier est porté aux côtés de Nature Environnement 17, FNE, FNE Pays de la Loire, et FNE Vendée. Suite à de nombreux renvois cette affaire reste en cours. L'audience est prévue au Tribunal judiciaire des Sables-d'Olonne les 22 et 23 juin 2023.

Pour faire monter les compétences juridiques des bénévoles des formations ont eu lieu toute l'année. Ces formations se sont déroulées dans le cadre des Ateliers Sentinelles, que vous pouvez retrouver en page 11 du rapport d'activité. Les participants ont pu en apprendre plus sur la réglementation relative aux haies, aux pesticides, aux déchets ou encore de la pollution lumineuse.

Pour améliorer le travail des juristes salariés qui œuvrent au sein des associations de la confédération FNE NA un groupe s'est mis en place. Ce groupe est le réseau juridique de FNE Nouvelle-Aquitaine. Conformément aux délibérations du CA de FNE NA, ce groupe est coordonné dans le cadre du groupe thématique juridique de FNE NA et a vocation à intégrer des juristes bénévoles.

Un travail a également été réalisé pour cadrer l'activité contentieuse de la confédération FNE Nouvelle-Aquitaine. Le Conseil d'Administration, réuni le 17 octobre 2022 a bénéficié d'une information sur les stratégies juridiques et contentieuses de la part de son référent juridique, Antoine Gatet. A partir des échanges et réflexions exprimés lors de ce CA un travail de rédaction de la stratégie contentieuse de FNE NA a été lancé. Le contentieux est le fait d'agir en justice pour demander l'application d'une règle de droit. Quand il est réalisé par une association de protection de l'environnement le contentieux permet de protéger la nature, l'environnement ou celles et ceux qui les protègent. La stratégie contentieuse de la confédération a été adoptée par le CA du 13 décembre 2022.

Jules Boisseau et Antoine Gatet

SANTÉ – ENVIRONNEMENT

CRSA (Conférence Régionale de Santé et d'Autonomie)

Représentante : Isabelle Loulmet - suppléantes, Andrée Rouffet-Pinon et Anne Couvez (GRAINE NA)

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est une **instance de concertation et de démocratie sanitaire**. Elle est **positionnée aux côtés de l'ARS** et peut participer, par sa réflexion et ses avis, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de santé en région.

La CRSA est organisée autour d'une assemblée plénière (120 membres) et d'une commission permanente (15 membres). François Alla, praticien hospitalier au CHU de Bordeaux en est le président, investi sur les champs

de la prévention et de la promotion de la santé.

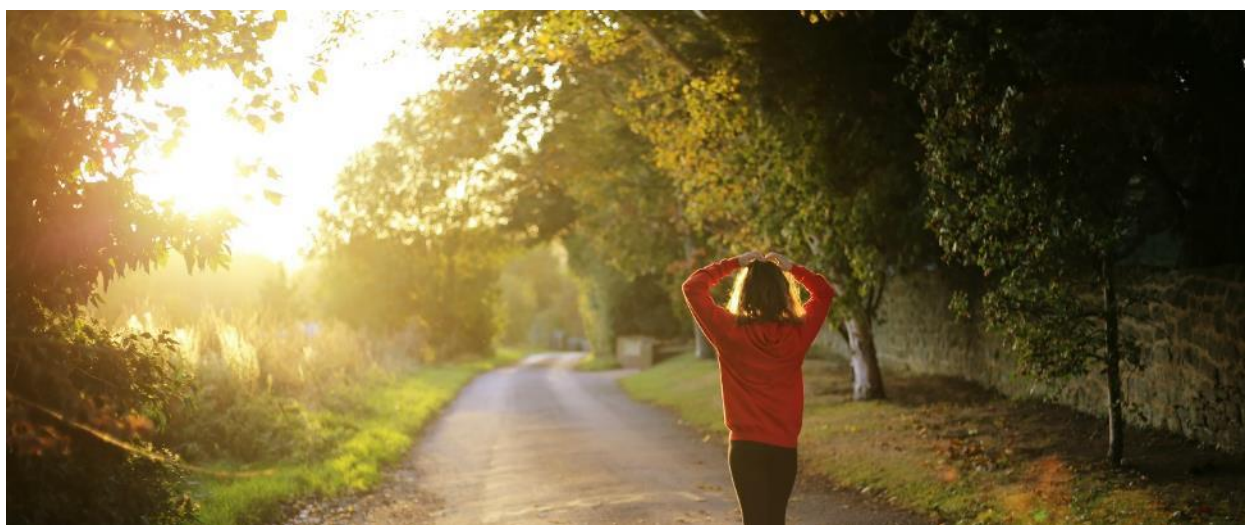
La CRSA est aussi composée de 4 commissions spécialisées, dont la **commission spécialisée prévention** où siège la représentante des APNE.

4 réunions de la commission spécialisée prévention ont eu lieu, avec à chaque fois un point sur la situation épidémique.

La santé environnement, sous l'angle « One health » a été retenu comme sujet de travail de la commission en 2023, afin de structurer un guide méthodologique des actions autour de cet enjeu.

Le Projet Régional Santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028, piloté par l'ARS qui a pour vocation « de coordonner l'ensemble des politiques publiques de santé au bénéfice d'une ambition collective : améliorer la santé de toutes et tous en Nouvelle-Aquitaine » a fait l'objet d'une révision à mi-parcours, présenté en CRSA. L'articulation avec le Plan Régional Santé Environnement 4, déclinaison du Plan National, copiloté par l'Etat, l'ARS et la Région NA, reste complexe.

Isabelle Loulmet



Plan national santé environnement 4 – Groupe Santé

Le [4ème PNSE](#) "un environnement, une santé" (2021-2025) a été lancé en mai 2021. Il est copiloté par les ministères des Solidarités et de la Santé et de la Transition écologique.

L'élaboration de ce quatrième plan national a mis en évidence le rôle du **groupe santé environnement (GSE)** en tant qu'instance nationale chargée du suivi et de l'orientation des actions du PNSE. Il est composé en collèges : parlementaires, collectivités territoriales, associations, organisations syndicales, entreprises, personnalités qualifiées et professionnels du système de santé, État. **FNE fait partie du collège des associations.**

Les membres du GSE sont répartis en 4 groupes de suivi : formation-information-sensibilisation (FIS)/ données-recherche / réduction des risques / une seule santé. Isabelle Loulmet représente FNE dans le **groupe**

formation-information-sensibilisation, dont le périmètre porte sur la formation, l'information et la sensibilisation des professionnels et du public.

Ce groupe a pour mission le suivi de 8 actions du PNSE 4, avec possibilité de formuler des recommandations. Un questionnaire sur la priorisation du suivi des actions a été envoyé aux membres du groupe fin 2021. Il en ressort une priorité pour l'action de formation des professionnels de santé, avec un souhait d'élargissement à d'autres professions, puis l'action de formation des élus et celle de la sensibilisation des jeunes.

En 2022, le groupe FIS a été réuni à 4 reprises, en visioconférence, les 13 janvier, 17 mai, 20 octobre et 15 décembre.

La séance du 13 janvier a été consacré à la formation des professionnels de santé, celle du 17 mai à la formation des élus locaux et des agents des collectivités, celle du 20 octobre à la sensibilisation des jeunes.

La séance du 15 décembre a élaboré les recommandations pour ces 3 groupes. FNE avait transmis une contribution pour préparer cette synthèse, qui a été reprise dans le document final. Le programme 2023 a été arrêté, avec 3 thématiques : la formation et la population en général ; la périnatalité et la petite enfance ; la formation et la sensibilisation des professionnels, avec la proposition d'élargir la sensibilisation à différentes catégories de professionnels et aux aménageurs de territoires.

Isabelle Loulmet

CESER NOUVELLE-AQUITAINE

Référente : Isabelle Loulmet

Représentants : Geneviève Albert-Roulhac, pour Limousin Nature Environnement (commission 3 et C) –Philippe Barbedienne pour la Sepanso Aquitaine (commission 3 et C) - Isabelle Loulmet pour Poitou-Charentes Nature (commission 2 et B)



En 2022 le CESER s'est réuni 5 fois en séance plénière et pour un colloque, à Bordeaux.

Plusieurs **interventions** en séance plénière ont fait entendre la voix des APNE : sur la feuille de route « biocontrôle et biosolutions », sur la gestion durable de l'eau, sur la politique déchets, sur la stratégie régionale de biodiversité. Avec une participation à l'interpellation portée par le Mouvement Associatif NA relative aux emplois associatifs.

Le CESER NA a adopté un **rapport sur « les acteurs et les publics du soin et du lien social »**, et a produit un avis très riche sur le **Plan Régional Santé Environnement 4**.

Le colloque du 7 juillet à Bordeaux intitulé « **réinventer le débat public et transformer demain** », a brassé large sur les thématiques de la participation citoyenne, du débat public, du vote.

La commission B a notamment travaillé sur une **contribution en faveur des éco-socio-conditionnalités dans les dispositifs régionaux**, adoptée à la séance plénière d'octobre.

La commission 2 s'est saisi du sujet de la **ligne LGV GPSO** et a remis sa contribution en février 2023. Isabelle Loulmet et Philippe Barbedienne ont présenté aux membres de la commission 2 les impacts du projet GPSO sur l'environnement, naturel et humain, et les coûts énergétiques engendrés par la construction et le fonctionnement d'une telle infrastructure, avec ses effets irréversibles et non compensables. La contribution du CESER NA, sous-titrée « interrogations, attentes et exigences » ne tranche pas, dans un entre-deux ambigu. En annexe, nos interpellations rappellent notre refus d'un projet dépassé et destructeur, au détriment de la rénovation ferroviaire et du développement des transports du quotidien.

La commission 3 travaille sur une auto-saisine « **les conditions du développement des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine** ». L'objectif des travaux est de proposer des conditions environnementales, sociales, démocratiques, économiques pour un développement exemplaire des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine. La fin des travaux est prévue en 2023.

Le travail des représentants de nos fédérations s'appuie sur **les membres de nos associations** qui, par leurs compétences et expertises, nourrissent leur travail dans les commissions et aux séances plénières.

Isabelle Loulmet-Geneviève Albert-Roulhac-Philippe Barbedienne

5. RELATIONS EXTERIEURES

RENDEZ-VOUS INSTITUTIONNELS

Rencontres avec la Préfète de Région

Instituées en 2018, les rencontres avec le Préfet, puis la Préfète de région se sont poursuivies en 2022. Les thématiques de la réunion du 24 juin ont été le photovoltaïsme et les friches, les amphihalins et la gestion des milieux aquatiques, la LGV GPSO et le projet Horizéo. La demande de FNE NA de participer au Conseil Maritime de Façade Sud-Atlantique et à sa commission permanente n'a pas reçu de suite favorable, au motif de ne pas porter atteinte aux équilibres entre collègues.

Isabelle Loulmet

NOTRE REPRESENTATION DANS DES ASSOCIATIONS

ARB (Agence Régionale de la Biodiversité) en Nouvelle-Aquitaine

Représentante : Isabelle Loulmet

Représentants des fédérations : Michel Galliot Limousin Nature Environnement – Alain Persuy, puis Jean-Michel Passerault (en 2023) Poitou-Charentes Nature – Serge Urbano Sepanso Aquitaine.

FNE NA assure l'animation du collège 3, regroupant les associations de protection de la nature et de l'environnement, d'éducation à l'environnement, de médiation scientifique, et les associations œuvrant pour la biodiversité domestique et cultivée. Disposant de 8 places au conseil d'administration, représentant 20 % des votes, le collège 3 est au complet.

Depuis 2020, à la suite du COVID, toutes les réunions de l'ARB NA, conseils d'administration et bureaux, se tiennent uniquement en visioconférence.

Fin 2019, une convention cadre Etat-Région-ARB NA a été signée, avec parmi les objectifs : mettre en place dans les deux ans une « ARB NA 2.0 » coconstruite avec l'État, dont l'Office Français de la Biodiversité et la DREAL NA, absents de la gouvernance à ce jour. La position du collège 3 des associations n'a pas varié depuis l'origine quant à la nécessité d'intégrer l'Etat dans la gouvernance de l'ARB NA, tout en revendiquant sa juste place dans le conseil d'administration de la future ARB NA.

Le changement de statut de l'ARB NA et son passage d'association loi 1901 à EPCE – établissement public de coopération environnementale – a occupé l'essentiel des conseils d'administration. Seul le président de l'ARB NA fait partie du comité de pilotage, aux côtés de l'Etat et de la Région NA.

FNE NA a réagi par courrier le 4 mars 2022, au projet d'indicateurs porté par l'ARB NA pour l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) et l'évaluation de la future Stratégie Régionale pour la Biodiversité. FNE NA a notamment alerté sur la pertinence d'indicateurs (nb PNA, nb adhérents APNE) et sur le renforcement et l'adaptation d'indicateurs pour pleinement évaluer la biodiversité régionale, l'action des acteurs publiques et la future SRB NA.

Dans le cadre du changement de statut, FNE NA et les associations Charente Nature, DSNE, GODS et NE17, ont adressé en juin 2022 un courrier au président de l'ARB NA pour demander le maintien de l'accompagnement des APNE par le pôle informatique de l'ARB NA.

A la suite de la consultation sur le projet d'EPCE par l'élu régional en charge du dossier, FNE NA lui a adressé un courrier le 28 novembre 2022. FNE NA a insisté sur la composition d'un CA par collège, dont celui des APNE agréées, l'équilibre entre collèges, dont la proportion devrait se situer au moins à 20 % pour les APNE, la composition et le rôle du futur comité d'orientation, et enfin sur trois points considérés comme majeurs : les missions du futur EPCE avec la conservation effective de la biodiversité, la complémentarité avec les territoires, et l'équilibre budgétaire, intégrant la vulnérabilité des APNE.

L'évolution statutaire de l'ARB NA constitue un enjeu majeur pour la communauté associative, quant à sa

présence dans la gouvernance de la future ARB NA et à son poids relatif au conseil d'administration. FNE NA ou ses membres ont toujours répondu présent pour les réunions du conseil d'administration qui a eu à traiter des sujets administratifs importants pour son avenir en exprimant leurs positions et propositions.

Le changement de statut est prévu au 1^{er} juillet 2023.

Isabelle Loulmet-Serge Urbano-Michel Galliot-Jean-Michel Passerault

CEN NA (Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine)

Représentante : Sylvie Chatelus

En 2022, 7 CA (3 en présentiel et visioconférence), une AG en présentiel et une AG extraordinaire en visioconférence.

Tout d'abord quelques chiffres issus de la présentation des rapports d'activité 2021 et de la présentation du budget prévisionnel 2022 :

- Fin 2021 il y avait 121 salariés soit 115,68 ETP et 495 adhérents et fin 2022, ils sont 125 (111 CDI et 14 CDD)
- En 2021 36 plans de gestion (hors les 22 CTMA) ont été rédigés et 150 sites ont fait l'objet de suivis scientifiques. Le CEN NA assure la maîtrise foncière et d'usage de 18 882 ha auxquels s'ajoutent 40 000 ha en assistance technique à la préservation de la biodiversité. En 2021 1245 ha supplémentaires ont été maîtrisés et près de 320 ha de zones humides restaurées.
- Compte de résultat 2021 : Produits d'exploitation = 10 347 443 €, charges = 10 315 060 €
- Le budget prévisionnel 2022 est de 11 575 352 €. Le budget de fonctionnement structurel 2022 est de 1 570 000 € avec une participation de l'État constante à 70 000 € et une dotation de fonctionnement de la Région Nouvelle-Aquitaine de 1 500 000€.

De nombreux sujets ont été abordés lors de ces CA et AG et de plusieurs questions et difficultés ont été soulevées :

- Le règlement intérieur du CST a été présenté.
- Le Conseil d'administration a validé le Plan Action Quinquennal 2022-2026 du CEN NA.
- Les mesures compensatoires ont nécessité la mise en place d'un groupe de travail pour réfléchir à la stratégie du CEN NA pour la séquence ERC. Les sollicitations sont très nombreuses et il faut que le CEN s'autorise au cas par cas à ne pas signer une convention d'application s'il estime que la séquence ERC ne correspond pas à la doctrine du CEN.
- Les Obligations réelles environnementales : présentation de l'outil et perspectives au CEN NA.
- Le fonctionnement des CTER n'a pas été assez abordé. Dans de nombreux départements ils ne se sont pas réunis alors qu'ils créeraient du lien. Seulement 1000 € sont alloués à chaque antenne alors qu'il faudrait du temps salarié dédié. Pas de changement dans le budget prévisionnel 2023.

- La question de l'accompagnement de l'arrivée du loup en Nouvelle-Aquitaine et de la protection des éleveurs a été discutée.
- Le bilan Néo terra montre que les objectifs initiaux ont été atteints. Pas de Néo terra 5 en vue.
- Une réflexion du CEN NA est nécessaire pour préciser sa stratégie d'intervention.
- La révision des statuts est prévue en 2023, avec mise en place d'un groupe de travail. Elle est urgente.
- Le renouvellement du 1/3 des administrateurs n'a pas été fait en 2022.
- La présentation des comptes 2021 au CA a été tardive et 2 fois reportée à des CA dédiés.
- L'AG au siège s'est tenue sans quorum, une AG extraordinaire a été nécessaire.
- Lors de la présentation et du vote du budget 2023, il y a eu 7 votes pour et 9 abstentions, dont celle de FNE NA. Ce qui montre les inquiétudes des administrateurs.
- **Le mal-être des salariés, enquête RPS et DLA** : le CSE a lu une lettre lors du 1^{er} CA 2022. Il rapporte une dégradation des conditions de travail avec plusieurs départs de salariés. Le CSE demande la formalisation des fiches de poste pour les évolutions et les recrutements et une anticipation dans les prises de décision. À la suite des résultats de cette enquête, le CSE demande un soutien du CA pour la mise en place du dialogue social dans la structure, suite notamment aux résultats de l'enquête sur les risques psycho-sociaux. Courant 2022, un DLA a été mis en place, les résultats ont été présentés en janvier 2023.
- Face aux difficultés des salariés, un comité RH a été relancé.

Sylvie Chatelus

Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine (MANA)

Représentantes : Isabelle Loulmet et Cathy Mazerm – suppléants : Michel Galliot et Moea Lartigau

L'appartenance de FNE NA au Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine marque notre investissement pour faire valoir le fait associatif et permet de porter la parole des APNE au sein de cette organisation. Nous sommes présents au CA et au bureau, Isabelle Loulmet occupant le poste de secrétaire.

Le MANA a lancé fin 2021 une consultation auprès des acteurs associatifs et des partenaires sur les enjeux de connaissance du monde associatif en région, et le lancement d'une démarche d'observation, avec pour cible les têtes de réseaux, structures d'appui aux associations, les services de l'Etat et des collectivités territoriales. Le sujet de l'observatoire de la vie associative a ponctué les conseils d'administration. Avec un financement du FDVA2 innovation, une expérimentation d'1 an a été menée, sur ce que pourrait être l'observation de la vie associative en NA en s'appuyant sur ce qui existe déjà, et avec un travail sur le modèle économique. Ce chantier doit se poursuivre en 2023 pour déboucher sur une réalisation concrète, encore en gestation.

Les Rencontres de la vie associative font partie des engagements inscrits dans la Charte des engagements réciproques signée par l'Etat, la Région NA et le MANA. En 2022, elles se sont étalées du 1^{er} mars au 3 mai

sous forme d'ateliers en visioconférence et webinaires, et se sont conclues par une plénière à Bordeaux, avec une présentation des conclusions des ateliers – jeunesse et bénévolat ; engagement associatif dans le cadre scolaire ; accompagnement des associations.

La refonte des statuts du MANA a rythmé 2022 et a abouti début 2023, pour un vote à l'AG de 2023. Cela a permis de clarifier les différentes catégories de membres du MANA et leur nombre de voix, et de réaliser une harmonisation avec les statuts du Mouvement Associatif national.

Le MANA est très attentif et très critique sur les atteintes au fonctionnement des associations liées à une interprétation abusive du contrat d'engagement républicain.

Isabelle Loulmet-Cathy Mazerm-Michel Galliot-Moea Lartigau

NOS PARTENAIRES

Office Français de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (OFB NA)

Une réunion avec le directeur de l'OFB pour la Nouvelle-Aquitaine a eu lieu le 22 juin à Bordeaux, qui a permis d'échanger sur Sentinelles de la nature, l'éolien en mer au large d'Oléron et le Document Stratégique de Façade sud-atlantique, les poissons migrateurs et la gestion des milieux aquatiques, l'évolution statutaire de l'ARB NA et l'organisation de la donnée naturaliste.

Isabelle Loulmet

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Friches et photovoltaïque

Le 28 janvier 2022, une visioconférence entre une délégation de FNE NA et les services de la DREAL NA a permis d'explicitier comment ont été évaluées les surfaces de friches en Nouvelle-Aquitaine susceptibles de recevoir des panneaux photovoltaïques. L'écart entre deux résultats rendus publics ayant donné lieu à des interrogations, la DREAL NA a souhaité préciser l'historique et le contexte de ces études.

Une première étude de l'ADEME en 2019 basée sur des documents existants totalisait un potentiel théorique de 36 000 hectares de friches et sols pollués. En 2019, a été engagée dans chaque département, sous la direction du préfet, une étude avec le concours de la DREAL pour identifier le pourcentage de foncier non bâti et non pollué susceptible de recevoir du photovoltaïque, avec l'appui d'un cabinet d'études qui a expertisé 110 hectares. Par extrapolation, cela a abouti à une évaluation de 700 hectares de parcelles artificialisées non bâties non polluées, susceptibles de recevoir du photovoltaïque, en tenant compte des contraintes et des réalités de terrain.

S'y ajoutent 1 700 hectares de surfaces de parking et 1 500 hectares de sols pollués issus d'une 2ème étude de l'ADEME avec le CEREMA. On arrive à un total de 3 900 hectares, bien loin de la 1ère évaluation de 36 000 hectares.

On constate également que les enjeux de sobriété foncière et les enjeux de développement des énergies renouvelables se percutent, et que l'Etat porte aussi ces deux enjeux contradictoires.

Isabelle Loulmet et Moea Lartigau

Présentation de la méthodologie pour la cartographie de l'éolien terrestre

A la suite de l'instruction gouvernementale du 26 mai 2021 ayant chargé les préfets de région de la cartographie de l'éolien terrestre, la DREAL NA travaille sur la méthodologie pour délimiter les zones favorables à l'éolien. Avec un jeu de données correspondant à 130 couches, classées en 3 catégories (paysage et patrimoine ; biodiversité ; servitudes diverses), le zonage propose un classement en zones favorables, sensibles, très sensibles, réhabilitables, en s'appuyant sur les différents types d'enjeux (réglementaires, protection fortes, réserves...). Ce zonage est conçu comme évolutif. La DREAL a ensuite proposé à FNE NA d'apporter son expertise sur ce zonage. Un document a été rédigé dans lequel FNE NA fait état des demandes suivantes :

- La cartographie ne doit en aucun cas devenir prétexte à un allègement des études environnementales préalables aux éventuelles autorisations ;
- Les zones à éviter doivent être nommées comme « incompatibles » et non comme « zones non préférentielles », de même les zones à forts enjeux ne doivent pas être nommées comme « zones propices » ;
- Intégrer la question des migrations et des déplacements de l'avifaune ;
- Intégrer l'œdicnème criard plus fortement ;
- Un tampon de 200 m autour de lisières boisées doit être appliqué et considéré comme zones incompatibles ;
- Considérer les forêts comme un enjeu fort.

Jean-Michel Passerault

Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le directeur de la délégation Poitou-Limousin de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, accompagné de sa directrice adjointe, a reçu une délégation de FNE NA le 10 octobre, dans les locaux situés à Saint Benoît, limitrophe de Poitiers. Il a présenté l'organisation et le travail mené sur le très vaste territoire de l'Agence, et plus spécifiquement sur la partie Poitou-Limousin située en région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque Agence de l'eau ayant ses règles de fonctionnement, celle de Loire-Bretagne privilégie les contrats territoriaux dans le cadre de ses programmes d'intervention. Rendez-vous est pris début 2023 pour poursuivre le renforcement des liens entre l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le réseau des associations de FNE NA.

Isabelle Loulmet et Moea Lartigau

Agence de l'Eau Adour-Garonne

Guillaume Choisy, entouré de deux directeurs de l'Agence, Joël Marty, directeur de la communication et des instances, et Laurent Verdié, directeur de la planification, de l'évaluation, de la prospective et de la recherche, a reçu le 5 mai à Toulouse la présidente de FNE Midi-Pyrénées, Cécile Argentin, et la présidente de FNE NA, Isabelle Loulmet, assistées de Marion Fourtune, coordinatrice territoriale de bassin pour les associations.

Cette rencontre répond à l'indignation des APNE siégeant au comité de bassin à la suite de l'introduction du Varenne de l'eau dans le SDAGE Adour-Garonne, introduction qui s'est faite par surprise au mépris des règles de séance et à l'encontre de tous les efforts de négociation investis dans le SDAGE. Le directeur a salué le travail important et collectif des APNE et de tout le collège des usagers non économiques, et souligné que cette introduction du Varenne de l'eau a été soutenue en haut-lieu.

Les échanges, approfondis, ont porté sur les solutions fondées sur la nature, la nécessité d'amplifier les recherches sur les sols, le réseau des animateurs de SAGE, et sur les relations entre l'Agence et les associations du mouvement FNE.

Isabelle Loulmet et Marion Fourtune

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine afin de présenter les programmes de biodiversité de FNE NA soutenus par la Région ainsi que les actions réalisées dans le cadre de Sentinelles de la nature. La Région a associé les associations du réseau de FNE NA dans la construction de leur nouveau règlement d'intervention biodiversité.

FNE NA a également rencontré la Région afin d'être intégrée dans la construction du nouveau règlement d'intervention « Transition écologique et des territoires ».

Moea Lartigau et Isabelle Loulmet

RTE

RTE a présenté en mai 2022 le lancement des concertations dans le cadre de la stratégie S3REnR en Poitou-Charentes. RTE a notamment interpellé les acteurs locaux afin de prendre en compte les enjeux de biodiversité avant la construction des infrastructures nécessaires au développement des énergies renouvelables. Le S3REnR prévoit d'investir 1,3Mds euros d'ici 2030 en N-A pour l'optimisation du réseau et la construction d'ouvrage (avec pour objectif une augmentation de puissance sur le réseau de 13,6 GW). Cela représentant 77 480€/MW, ce budget étant validé par la préfète de région.

RTE a également présenté les 3 axes prioritaires pour la concertation :

- préservation de l'activité agricole
- intégration environnementale avec les acteurs locaux (via l'identification des enjeux environnementaux, la rencontre avec des associations, et la définition des axes de coopération avec les acteurs locaux)
- retombées économiques et emploi local

Isabelle Loulmet et Moea Lartigau

Coordination avec la LPO

FNE NA et la LPO NA ont signé un mémorandum pour structurer leurs partenariats. En janvier 2022, les échanges ont porté sur divers sujets dont l'évolution de l'ARB, la stratégie aires protégées et l'observatoire FauNA. Beaucoup de convergences ont été relevées, sans atteindre un accord sur tous les sujets.

Michel Galliot

FNE Midi-Pyrénées

Le partenariat entre FNE Midi Pyrénées et FNE Nouvelle Aquitaine a continué en 2022. A nouveau, une convention de coopération a été signée.

La convention porte particulièrement sur la protection de l'eau, à l'échelle du bassin Adour Garonne. Elle prévoit aussi un renforcement des efforts communs pour le déploiement de l'opération Sentinelles de la nature, qui permet de valoriser les bonnes pratiques pour la transition écologique, et de signaler et traiter des atteintes à l'environnement.

“Mieux agir, ensemble, concrètement”

Les deux fédérations l'affirment : face aux défis du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, la coopération et la solidarité entre associations sont incontournables.

Le travail concret se poursuit, avec par exemple l'organisation de formations en commun, la défense de vraies solutions alternatives face aux sécheresses, un dialogue constant avec les bénévoles des territoires, etc.

Cette signature a pu se concrétiser grâce à l'engagement des administrateurs, administratrices et salariées référentes dans les deux structures, et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, ainsi que des Conseils Régionaux Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

FNE Midi-Pyrénées

6. ANNEXES

ANNEXE 1 – 2022 : LISTE DES REUNIONS AUXQUELLES A PARTICIPE OU ORGANISE FNE NOUVELLE-AQUITAINE

Date et Intitulé de la réunion	Nom des participants		
05/01/2022			
Débat public Eolienne Oléron	Isabelle Loulmet	Marie-Dominique Monbrun	
13/01/2022			
Trophées de l'Agroécologie	Bertrand Garreau		
17/01/2022			
SAGE Charente	Jean-Louis Demarcq		
18/01/2022			
CNDP ESEN : réunion éducation	Daniel Delestre Cathy Mazerm	Isabelle Loulmet	Michel Galliot
20/01/2022			
Hot spots LPO NA Réunion LPO/FNE NA	Isabelle Loulmet Cathy Mazerm	Michel Galliot	
26/01/2022			
Débat public Eolienne Oléron	Laurent Soulier	Monique Hyvernaud	Marie-Dominique Monbrun
28/01/2022			
CA CEN NA DREAL - Friches et délaissés Photovoltaïque	Sylvie Chatelus Daniel Delestre	Isabelle Loulmet	Michel Galliot
02/02/2022			
Bureau MANA	Isabelle Loulmet		
05/02/2022			
DRAAF	Bertrand Garreau		
08/02/2022			
Comité territoire PTGE Seugne	Jean-Marie Bourry		
09/02/2022			
Université Lyon-Chiros	Isabelle Loulmet		
11/02/2022			
SAFER NA	Isabelle Loulmet		
14/02/2022			
CA MANA	Michel Galliot		
17/02/2022			

Date et Intitulé de la réunion	Nom des participants		
COFIL Sentinelles national Directoire ESEN 19/02/2022	Cathy Mazerm Cathy Mazerm		
Festival Energies et océans 24/02/2022	Cathy Mazerm Moea Lartigau	Isabelle Loulmet Jules Boisseau	Marie-Dominique Monbrun
Conseil Scientifique de Façade 28/02/2022	Isabelle Loulmet	Marie-Dominique Monbrun	
Bureau ARB NA CLE Boutonne 02/03/2022	Isabelle Loulmet Jean-Louis Demarcq		
TB Boutonne 03/03/2022	Jean-Louis Demarcq		
Bureau MANA 04/03/2022	Isabelle Loulmet		
Interview FNE communication du mouvement 09/03/2022	Cathy Mazerm		
CA CEN NA 11/03/2022	Sylvie Chatelus		
Directoire ESEN réunion de travail DREAL - Eolien terrestre PTGE - FNE PDL 14/03/2022	Cathy Mazerm Isabelle Loulmet Isabelle Loulmet	Moea Lartigau	Jules Boisseau
Groupe de travail Communication 17/03/2022	Cathy Mazerm Moea Lartigau	Isabelle Loulmet	Jacques Brie
Directoire ESEN 19/03/2022	Cathy Mazerm		
Conférence Pts FNE-Paris 22/03/2022	Isabelle Loulmet		
Région service biodiversité 24/03/2022	Isabelle Loulmet	Moea Lartigau	Jules Boisseau
Comité territoire PTGE Charente Directoire ESEN 28/03/2022	Jean-Marie Bourry Cathy Mazerm		
PTGE Boutonne 31/03/2022	Jean-Louis Demarcq		

Date et Intitulé de la réunion	Nom des participants		
CA ARB NA Région - One Health 06/04/2022	Isabelle Loulmet		
Livre blanc 07/04/2022	Bertrand Garreau Michel Galliot	Isabelle Loulmet Michel Teissier	Jacques Brie Ana Fantin
COPIL national Sentinelles 08/04/2022	Cathy Mazerm	Jules Boisseau	
CA MANA 11/04/2022	Isabelle Loulmet		
Boutonne 2050 12/04/2022	Jean-Louis Demarcq		
CRFB Région copil évaluation LGVSEA SAGE Charente - CLE 13/04/2022	Michel Galliot Isabelle Loulmet Jean-Marie Bourry		
Représentation programme stygofaune SAGE Charente - Ateliers Charente 2050 15/04/2022	Cathy Mazerm Jean-Marie Bourry		
CA ARB NA 25/04/2022	Isabelle Loulmet		
Directoire ESEN 03/05/2022	Cathy Mazerm		
Rencontres régionales MANA 06/05/2022	Isabelle Loulmet		
Directeur AEAG - Toulouse 07/05/2022	Isabelle Loulmet		
Représentation AG de LNE 10/05/2022	Cathy Mazerm		
Livre blanc 11/05/2022	Bertrand Garreau Michel Galliot	Isabelle Loulmet Michel Teissier	Jacques Brie Ana Fantin
SRGS au CRPF 13/05/2022	Isabelle Loulmet		
AG MANA 20/05/2022	Isabelle Loulmet		
CA MANA Réunion RTE Schéma énergie 21/05/2022	Cathy Mazerm Isabelle Loulmet	Michel Galliot Moea Lartigau	

Date et Intitulé de la réunion	Nom des participants		
AG FNE Paris 23/05/2022	Cathy Mazerm Moea Lartigau	Isabelle Loulmet	Jules Boisseau
CDPENAF 24/05/2022	Cathy Mazerm Christian Héraud	Magali Migaud Michel Galliot	Marie Legrand Ana Fantin
ESEN : reunion éducation 31/05/2022	Cathy Mazerm		
ADEME Réunion des directoires de fne 04/06/2022	Isabelle Loulmet Cathy Mazerm	Marie Legrand	
Journée forêt Montamisé 08/06/2022	Isabelle Loulmet	Alain Persuy	
Livre blanc agriculture 09/06/2022	Bertrand Garreau Ana Fantin	Jacques Brie Moea Lartigau	Magali Migaud
Bureau CLE Boutonne DREAL 13/06/2022	Jean-Louis Demarcq Daniel Delestre	Isabelle Loulmet	Moea Lartigau
CRFB 15/06/2022	Bertrand Garreau	Michel Galliot	
ESEN : réunion éducation 20/06/2022	Cathy Mazerm		
OFB 21/06/2022	Isabelle Loulmet	Serge Urbano	
AG ATMO 22/06/2022	Isabelle Loulmet		
CLE Boutonne 24/06/2022	Jean-Louis Demarcq		
Préfète Région Bordeaux 27/06/2022	Isabelle Loulmet	Daniel Delestre	Philippe Barbedienne
Région service biodiversité 01/07/2022	Isabelle Loulmet Aurélie Carrière	Cathy Mazerm	Moea Lartigau
CDCFS 05/07/2022	Michel Galliot Jean Bernaben	Ana Fantin	Alexis Ducousso
Région RI Biodiversité 06/07/2022	Isabelle Loulmet	Moea Lartigau	
CEN NA	Isabelle Loulmet	Nicolas Cotrel	Gabriel Metegnier

Date et Intitulé de la réunion	Nom des participants			
ESEN intervention webinaire 11/07/2022	Sylvie Chatelus Cathy Mazerm	Jean-Michel Passerault		
Colloque micropolluants AEAG-Bx 21/07/2022	Isabelle Loulmet			
Région et FNE NA 01/09/2022	Cathy Mazerm Jules Boisseau	Michel Galliot Aurélie Carrière	Moea Lartigau Candice Millet	
Région - RI Biodiversité 05/09/2022	Isabelle Loulmet	Moea Lartigau		
Réunion Caussade 08/09/2022	Isabelle Loulmet	Cathy Mazerm	Jules Boisseau	
Réunion Prefet Maritime 09/09/2022	Isabelle Loulmet	Marie-Dominique Monbrun		
CA MANA Journée eau à Agen 10/09/2022	Isabelle Loulmet Cathy Mazerm			
Journée eau à Agen 12/09/2022	Cathy Mazerm	Isabelle Loulmet		
Chambre régionale d'agriculture CLE Boutonne 14/09/2022	Bertrand Garreau Jean-Louis Demarcq			
Réunion sur l'agrivoltaïsme 15/09/2022	Cathy Mazerm			
CRPF - SRGS 16/09/2022	Bertrand Garreau	Isabelle Loulmet		
ESEN : reunion éducation 19/09/2022	Cathy Mazerm			
DREAL éolien terrestre 20/09/2022	Isabelle Loulmet Magali Migaud	Jean-Michel Passerault Moea Lartigau	Bertrand Garreau	
CA CEN NA 30/09/2022	Sylvie Chatelus			
CA CEN NA 04/10/2022	Sylvie Chatelus			

Date et Intitulé de la réunion	Nom des participants		
Réunion coderst 06/10/2022	Cathy Mazerm Moea Lartigau	Jacques Brie Marcel Bayle	William Mazerm
Bureau du MANA 10/10/2022	Isabelle Loulmet		
Directeur Poitou-Limousin AELB Reunion ordec 11/10/2022	Isabelle Loulmet Moea Lartigau Cathy Mazerm	Jean-Jacques Rabache	Jules Boisseau
SAGE Charente - CLE 12/10/2022	Jean-Marie Bourry		
GT mer et littoral 18/10/2022	Laurent Soulier Moea Lartigau Bruno Toison	Marie-Dominique Monbrun Jules Boisseau Laurent Lefebvre	Laurent Soulier Pierrick Marion
Région RI EEDD 20/10/2022	Isabelle Loulmet	Moea Lartigau	
DREAL RTE-FNE 28/10/2022	Isabelle Loulmet		
Conf des présidents de FNE FIFO 01/11/2022	Cathy Mazerm Isabelle Loulmet Ana Fantin	Moea Lartigau	Jules Boisseau
Bureau ARB NA 10/11/2022	Isabelle Loulmet		
AG CEN nA extraordinaire Comité Technique Brédoire 15/11/2022	Sylvie Chatelus Jean-Louis Demarcq		
Sorties nature avec Alsace nature 18/11/2022	Cathy Mazerm		
CROPSAV 22/11/2022	Bertrand Garreau		
CA ARB NA 24/11/2022	Isabelle Loulmet		
Coderst fne 05/12/2022	Cathy Mazerm		
FNE Midi-Pyrénées 13/12/2022	Isabelle Loulmet	Moea Lartigau	

Date et Intitulé de la réunion	Nom des participants
SAGE Charente - CLE 15/12/2022	Jean-Marie Bourry
CA CEN NA	Sylvie Chatelus

Angoulême, le 1er juin 2023

Isabelle Loulmet, présidente



Crédit photo : Samuel Ducept, David Naudon, Moea et Christophe Lartigau, Maxime Leuchtmann, Miguel Gailledrat, Jules Boisseau, Jérémy Hynes de Unsplash, François Lefebvre, J. Bonifait, Bruno Fillon, Emma Simpson de Unsplash, FNE

**FNE NOUVELLE-AQUITAINE REMERCIE SES PARTENAIRES
FINANCIERS QUI ONT SOUTENU SES PROJETS EN 2022**

